

éduquer

tribune laïque n° 111 février 2015



dossier
Les enjeux
de la mixité à
l'école

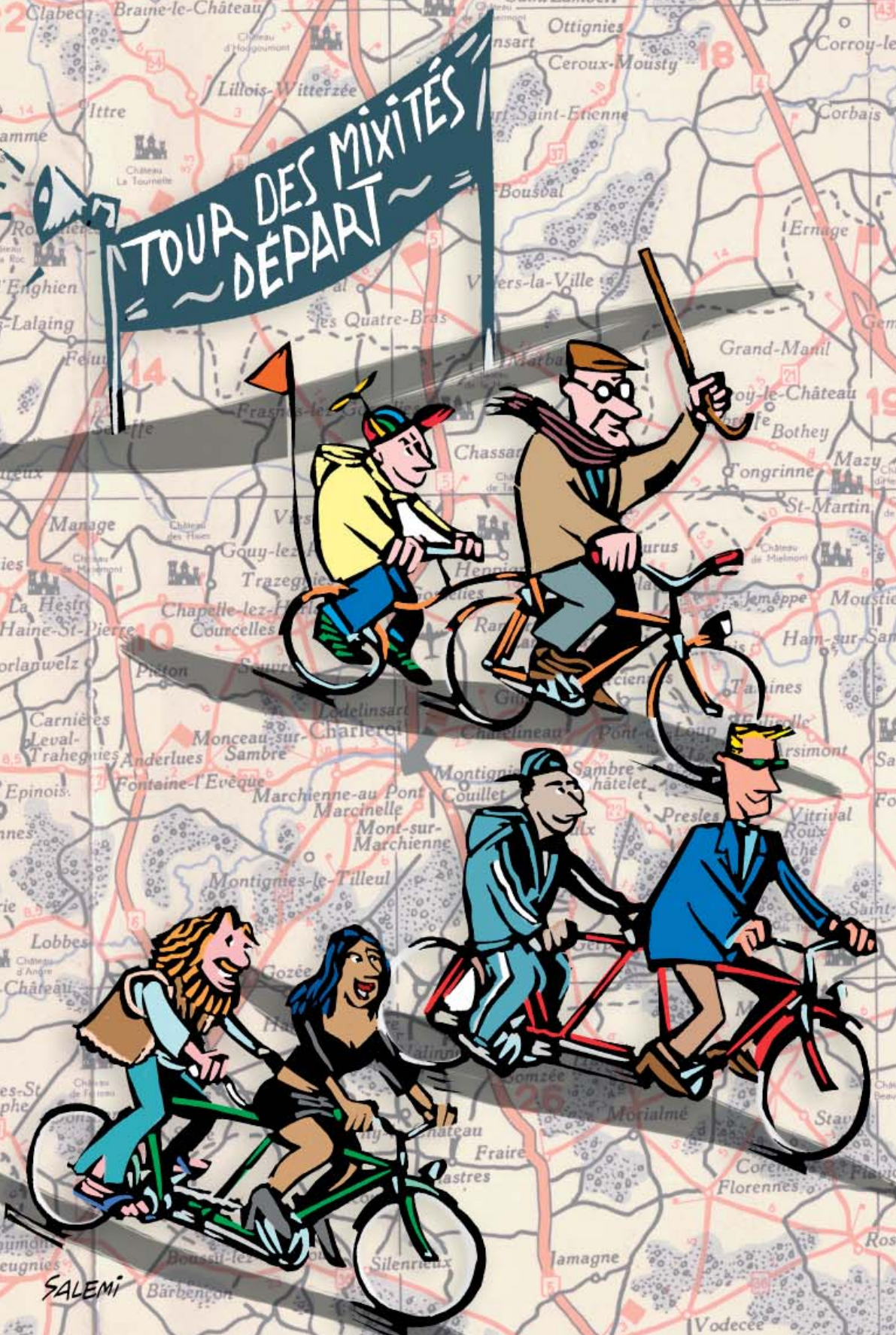
éducation
Apprendre à lire:
la querelle des
méthodes

actualités
Une urgence
francophone

histoire
La Ruche, une
école libertaire

sciences
Science sérieuse,
science ridicule

à la ligue
Le graff



SALEMi

Sommaire

Éditorial	Horreur...	p 3
	Roland Perceval	
Focus	Focus	p 4
	Marie Versele	
Actualité	Une urgence francophone	p 6
	Valérie Silberberg	
Éducation	Apprendre à lire: la querelle des méthodes	p 10
	Christel Derydt, Marie Dumont et Laura Fontaine	
Dossier: LES ENJEUX DE LA MIXITÉ À L'ÉCOLE	Dossier réalisé par Juliette Bossé	
	Les enjeux de la mixité à l'école	p 14
	La mixité filles/garçons, seule condition de l'égalité?	p 15
	Nadine Plateau et Juliette Bossé	
	La ségrégation résidentielle ne suffit pas à expliquer la ségrégation scolaire	p 18
	Bernard Delvaux et Eliz Serhadlioglu	
	La mixité intergénérationnelle	p 22
	Asbl Entr'âges	
Régionales	L'agenda	p 25
À la ligue	Le graff	p 28
	Karine Chave	
	Forum aux professions 2015	p 30
Histoire	La Ruche, une école libertaire	p 31
	Pol Defosse	
Sciences	Science sérieuse et science ridicule	p 34
	François Chamaraux	
En vrac	Publications et événements	p 37

éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de
l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Animatrice de la revue *Éduquer*
Valérie Silberberg

Mise en page
Eric Vandenneede
assisté par Marie Versele

Réalisation
mmteam sprl

*Ont également collaboré
à ce numéro:*

Roland Perceval
Marie Versele
Valérie Silberberg
Juliette Bossé
Christel Derydt
Marie Dumont
Laura Fontaine
Nadine Plateau
Bernard Delvaux
Eliz Serhadlioglu
Asbl Entr'âges
Karine Chave
François Chamaraux
Pol Defosse

Horreur...

Que dire, que faire devant l'horreur?

Deux événements (notamment) secouent une nouvelle fois la société des hommes: une centaine d'enfants pakistanais assassinés froidement dans leur école par des talibans (au nom de quoi?), douze personnes assassinées froidement à Charlie Hebdo par des hommes encagoulés se réclamant d'Al Qaïda (au nom de quoi?). Pas les mêmes motivations sans doute, mais les mêmes effets: l'horreur doublée de lâcheté.

Comment, au nom de quelle cause, peut-on assassiner de sang froid des enfants innocents? Au nom de quelle cause peut-on assassiner des journalistes qui ne font que leur métier, celui de vigilance par rapport aux dévoiements de la société, dans une langue qui était la leur et qu'ils avaient le droit d'utiliser: la dérision et le rire? Si le rire est le propre de l'homme, alors ceux qui ont commis cet acte se sont mis au ban de l'humanité. Si l'amour des enfants est le propre de l'être humain, puisque c'est sa propre chair et son avenir, alors ces tueurs se sont mis au ban de l'humanité. Aucune raison, quelle qu'elle soit, ne peut justifier cette barbarie, aucune idéologie, croyance ou conviction ne peut être invoquée pour justifier ces tueries innommables.

Le récent colloque sur la liberté d'expression organisé par l'Académie royale de Belgique prend aujourd'hui encore plus de sens.

Mais au-delà, il nous faut réfléchir en profondeur sur la manière, sinon d'empêcher, en tout cas de prévenir, pour que ces horreurs ne hantent plus notre monde.

Et à entendre les réactions nombreuses après ces événements, un maître-mot surgit: l'Éducation!

La vengeance que prôneront certains est stérile; le sang appelle le sang, le meurtre appelle le meurtre, et ce n'est pas par le meurtre que l'humanité montera vers plus de lumière... La justice et la démocratie doivent répondre à ces infamies. Et la justice et la démocratie ne sont pas innées, manifestement: cela s'apprend, cela s'éduque!

L'éducation des jeunes, la prise en considération véritable du rôle de l'École, sont primordiales.

De même, l'exclusion est source de frustrations et de dérives et l'École a aussi un rôle fondamental à jouer; bien sûr, cela fait beaucoup de missions pour elle, mais n'est-il pas très grand temps de repenser l'École, non pas par des emplâtres comme des

pactes pour l'excellence ou autres «grands machins», mais par une adaptation urgente à l'évolution, de plus en plus rapide et pleine de profonds bouleversements, de notre société?¹

Heureusement, des jeunes montrent l'exemple et, d'initiative, se mobilisent. Mais il faut que le système éducatif et la société tout entière s'y mettent pour que le «*plus jamais ça*» soit vraiment un «*plus jamais ça*». Et ce combat-là, il est de tous les instants, car «*le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde.*»²

1. Lire à ce sujet l'article de Yves KENGEN «Vous ne voulez pas du progrès? Vous aurez les révolutions!», dans Espace de Libertés n° 434, Décembre 2014.

1. Bertold BRECHT, «La résistible ascension d'Arturo Ui».

Cotisation et don 2015

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2015**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2015** est de **25€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien
(les dons de 40€ et plus sont déductibles de vos impôts)

À verser sur le compte:

BE19 0000 1276 64 12

BIC: BPOTBEB1

de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl

rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles Communication: cotisation ou don 2015

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter:

Tél.: 02/512.97.81

Email: admin@ligue-enseignement.be

Billet d'humeur

La liberté de l'expression

La liberté d'expression est indissociable de la liberté de l'expression. Celle-ci ne peut, en effet, être bridée, sans que la liberté même de s'exprimer ne soit réduite ou empêchée.

La relation intrinsèque entre la forme de l'expression et son contenu est fort apparente dans le domaine des arts. Comment dire, en effet, ce que voulurent exprimer Pietro de la Franchesca, Monet ou Picasso, sans le support de leur manière de peindre? L'un n'est pas sans l'autre. Et il en va de même pour tous les aspects de la vie de l'esprit.

Nombreuses sont les atteintes à la liberté de penser, qui consistent à s'attaquer à la forme de l'expression. C'est vrai, en particulier, quand elle heurte par sa beauté ou par son caractère dérangeant, par ses excès, son extravagance ou sa nouveauté.

Pour cette raison, défendre la liberté de l'expression n'est pas moins important que défendre la liberté de s'exprimer et de penser.

Les formes de l'expression qui dérangeant sont aussi souvent celles qui font le plus penser. Elles sont, à cause de cela-même, la cible de ceux qui considèrent que la pensée est elle-même dérangeante.

Il est de multiples manières de défendre la liberté de l'expression.

L'une d'entre elles, la première peut-être, est l'éducation. Car quelle image fait penser qui n'est pas lisible pour celui ou celle qui la regarde? Apprendre à lire les images est donc une nécessité.

C'est peut-être ce défaut de lecture, cette incapacité à lire les images et à communiquer à leur propos, qui fit qu'à travers l'histoire, on tua de nombreuses fois pour des images ou, qu'à Paris, on tua même pour un dessin.

Qu'on puisse tuer pour un dessin, ce n'est pas seulement un crime contre la démocratie. C'est aussi une défaite de l'éducation.

Patrick Hullebroeck, directeur

Un jour... en 2011

Février 2011 et la révolution égyptienne

11 février en Egypte, le président Hosni Moubarak, au pouvoir depuis 1981, démissionne au 18^e jour de révolte populaire et remet ses pouvoirs à l'armée égyptienne.

La révolution égyptienne de 2011 est une série d'événements (grèves, manifestations, affrontements avec les forces de l'ordre, occupation de l'espace public, destruction de bâtiments...) ayant abouti à la démission du président Hosni Moubarak et à une libéralisation du régime en vigueur. Les manifestations, qui ont débuté le 25 janvier 2011, visent, avant tout, à mettre fin aux abus des forces de police égyptienne, à la corruption, mais aussi en réponse à des facteurs structurels qui plombent le pays (chômage, manque de logements, augmentation des prix des biens de première nécessité, manque de liberté d'expression, conditions de vie urbaine dégradées...). L'objectif premier des manifestants était d'obtenir la fin de l'Etat policier et la démocratie, qui passait par le départ du président Moubarak. Ce sera chose faite le 11 février 2011, le «jour de l'adieu»: les manifestants sont extrêmement nombreux et mécontents. Une énorme manifestation, partant de la place Tahrir et allant vers la Présidence, à Héliopolis, s'organise. Moubarak renonce à sa candidature aux élections libres et remet l'exercice de ses pouvoirs à l'armée. Le peuple a eu gain de cause.

Les manifestations se prolongeront chaque semaine place Tahrir afin de compléter le changement de régime en Egypte: dissolution du Parti national démocratique (PND), l'ancien parti au pouvoir, mise en accusation des personnalités du régime corrompues et des responsables des centaines de manifestants tués par la police, libération des prisonniers politiques... Outre les revendications sociales qui restent fortes, le pays sera également agité par les affrontements confessionnels. Près de 850 civils seront tués pendant la révolte. Le procès de Moubarak, accusé de corruption et du meurtre de manifestants, commencera le 3 août.

La révolution égyptienne est aussi surnommée Révolution de ou du papyrus, révolution du 25 janvier, révolution du lotus ou encore révolution du Nil.



Jeu

Weelingua



Né à Bruxelles il y a un an, Weelingua est un jeu innovant qui permet d'aborder, de façon très ludique, des thématiques comme la culture, la logique, l'orthographe, les mathématiques ou le néerlandais. Tout en s'amusant, l'enfant développe son vocabulaire, sa connaissance des nombres, des unités de mesure, la comparaison entre les nombres, la représentation mentale d'un objet absent et, enfin, la gestion du temps.

À travers son système de questions adaptées en fonction du joueur, le jeu convient à tous les âges et à tous les niveaux.

Au-delà du jeu, Weelingua s'est donné trois missions majeures: rendre l'apprentissage plus ludique, proposer des outils évolutifs et modulables, permettre aux professionnels de proposer et partager leurs idées et leurs savoirs avec le reste de la communauté.

Plus d'infos: www.weelingua.com

Site Internet

www.memoire-orale.be

Dédiée à la mémoire orale en Belgique francophone, www.memoire-orale.be est une plate-forme pour la valorisation des sources orales en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la collecte de témoignages oraux commence à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Elle est l'œuvre d'historiens passionnés qui désirent obtenir un nouvel éclairage sur certains sujets qui ne reposent plus uniquement sur des sources écrites.

Au-delà des sources sonores pérennisées, la plate-forme «Mémoire orale» dispose d'un centre de prêt de matériel d'enregistrement, permettant ainsi aux associations, mémorants, doctorants et personnel académique des universités et Hautes écoles belges francophones de réaliser leurs propres collectes de témoignages et enregistrements sonores/audiodisuels sur le territoire belge.





Publication

Petit guide illustré du respect dans la rue (ou ailleurs)

Publié par la Fédération des Centres de Planning Familial des FPS (FCPF-FPS), le «Petit guide illustré du respect dans la rue (ou ailleurs)» est une brochure qui se penche sur la question du harcèlement dans l'espace public au quotidien. Harceler est une manière de prendre le pouvoir sur l'autre. Considérer le harcèlement dans l'espace public comme une banalité, même dans ses aspects les plus modérés, c'est accepter les autres formes de violence genrée et sexuée. Le harcèlement de rue, dans les transports publics ou ailleurs, existe. Au-delà de ce constat, quelles solutions adopter? Ras-le-bol d'être témoin de ces situations sans savoir comment réagir ou sans oser le faire? Où se situe la frontière entre drague et harcèlement? Le Petit guide propose de répondre à ces questions et rassemble des conseils et stratégies glanés dans diverses associations (telles que Garance Asbl, Hollaback, Stop Harcèlement de rue...) et autres sites internet ou Tumblr spécialisés en la matière, le tout assaisonné d'une dose d'humour décapant par les illustrations de Thomas Mathieur.

La brochure est disponible en ligne sur www.planningsfps.be, et en version papier dans les centres de planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes ou auprès de la FCPF-FPS.



Publication

Les droits de l'enfant expliqués aux grands

Qu'est-ce que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant? Est-elle d'application en Belgique? Que faire si un enfant voit ses droits violés?... «Les droits de l'enfant expliqués aux grands, pour que les jeunes et les adultes les comprennent et les respectent» a pour ambition d'apporter des réponses claires et précises à ces questions. Ce livre traduit, dans un langage simple et accessible à tous, les textes de lois relatifs aux droits de l'enfant, afin de les faire appliquer et respecter à travers le monde.



Fondation

Fondation Ihsane Jarfi

En avril 2012, Ihsane Jarfi était enlevé puis assassiné à Liège, victime d'un crime homophobe. Afin de rendre hommage à sa mémoire et pour lutter contre la criminalité dont les homosexuels sont victimes, Hassan Jarfi, le père du jeune homme assassiné, a créé la Fondation Ihsane Jarfi. Cette dernière a pour but de lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences, plus particulièrement celles motivées par l'homophobie. La fondation œuvre aussi en vue de la promotion des outils et des ressources auprès des victimes d'agressions discriminatoires et homophobes, la promotion de stratégies de management innovantes (label, charte, clauses contractuelles) dans les administrations publiques, les syndicats, les entreprises publiques et privées, pour prévenir la manifestation de propos ou de comportements homophobes et le soutien à des campagnes de sensibilisation (expositions, spectacles, concerts, affichages).

Plus d'infos: www.fondation-ihsane-jarfi.be



Mini news



En 2012, 967 millions de personnes étaient fumeuses, soit presque un sixième de la population mondiale! En France, les chiffres montent jusqu'à 27,7% de la population. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la cigarette serait responsable de 100 millions de décès au 20^e siècle et pourrait en causer 1 milliard au 21^e siècle.

Jeu

Faites le mur

Si vous êtes confrontés à des questions de parents démunis face à Internet et les réseaux sociaux... Si vous avez été à l'écoute de confessions de jeunes qui se trouvent dans des situations embarrassantes liées à l'utilisation d'un réseau social... Le jeu «Faites le mur» peut être un support utile et ludique pour aborder le sujet de l'usage des réseaux sociaux auprès des plus jeunes. En effet, «Faites le mur» est un jeu qui aide les enfants à saisir la base des comportements à adopter sur Internet et sur les réseaux sociaux. Au cours de la partie, ils seront amenés à prendre des décisions collectives et à se rendre compte des effets de celles-ci.

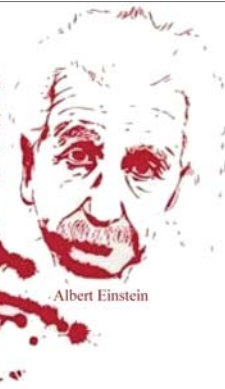
Au moyen d'une maquette d'école, les élèves sont confrontés à diverses situations et problématiques. Tout au long de l'animation, ils sont amenés à prendre des décisions collectives, dont les effets seront directement visibles sur le mur de la maquette d'école.

Plus d'infos: www.tccaccueil.be



Citation

Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent SANS rien faire.



Albert Einstein

Une urgence francophone

Joëlle Milquet lance son plan pour l'École

Vice-ministre présidente du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en charge de l'Enseignement obligatoire, Joëlle Milquet a lancé son «plan d'excellence» pour l'École, qu'elle qualifie «d'urgence francophone».

La ministre présente ce pacte comme «un processus consultatif cadré dont le but est d'augmenter la qualité de l'enseignement pour tout le monde.» Le projet doit donner lieu à une grande consultation ouverte à tous et construite autour de quatre thématiques: gestion, savoirs et compétences, élèves, professeurs et direction. Elle ouvre notamment la porte à une mobilité des enseignants entre les différents réseaux. «C'est un projet pour les acteurs, un projet qui leur dit merci tous les jours. Les enseignants sont des héros de la vie quotidienne dans une société qui ne les valorise pas suffisamment; ce Pacte va les remettre au cœur du processus.»

Une réforme qui risque donc de se heurter à la rigidité de l'organisation des réseaux.

Une culture de la qualité

Joëlle Milquet désire lancer une culture de la qualité dans le monde de l'enseignement. «Tout

le monde doit entrer dans cette logique: les dirigeants, l'administration, les enseignants, les élèves, les parents... Ce Pacte, c'est vraiment bien plus un processus de qualité qu'une démarche ponctuelle. Ce ne sera pas un machin venu d'en haut avec une pédagogie imposée de manière aveugle. Nous sommes dans un processus profondément participatif, transparent et ouvert via un site Internet spécialement dédié à l'opération. Cela étant ce ne sera pas le café du commerce, nous ciblons les priorités sur lesquelles travailler. Par ailleurs, nous collaborons avec des experts, des acteurs du monde socio-économique et de l'enseignement supérieur.»

Par rapport à ses prédécesseurs, Joëlle Milquet oppose donc sa volonté d'inverser les priorités en n'imposant pas une réforme qui vient d'en haut. «Nous partons du professeur que l'on veut mieux aider face à une École qui change et à des jeunes totalement différents.» Le direc-

teur doit, pour sa part, avoir l'occasion de faire un travail pédagogique.

La ministre reconnaît les limites du système actuel: «Nous proposons une démarche de qualité, avec un enseignement qui est souvent bien financé, mais dont les résultats sont moindres, notamment par le taux de redoublement. Certaines choses se passent bien. 50% des établissements ont des résultats bons et très bons. On remet l'enseignant au cœur du sujet. Les stratégies de lutte contre l'échec commencent à porter leurs fruits. On remonte dans les études. Avec une culture de l'évaluation, on peut avoir des résultats rapides, mais l'école est encore organisée pour le XX^e siècle.»

Parmi les sujets clés du plan d'excellence, Joëlle Milquet cite les «acteurs» (enseignants), les élèves en fonction de leurs différences et les contenus. «L'École n'est plus le seul lieu de connaissance. On doit intégrer la transition numérique. L'économie

JE SORS D'UN DÉBAT AVEC LA MINISTRE
SUR LE PACTE D'ENSEIGNEMENT
D'EXCELLENCE : SI J'AI BIEN COMPRIS
C'EST BASÉ SUR LE DIALOGUE...



JE N'AI PAS RÉUSSI À
PLACER UN MOT...



de demain est celle de la connaissance, de l'innovation et de l'imagination.»

À propos de la rémunération au mérite, la ministre de l'Enseignement dit vouloir un processus participatif. «Il faut oser s'affranchir du conservatisme qui nous empêche de nous déployer.

Notre système est complexe et hérité de l'histoire.» Elle en appelle à une coordination, aux centrales d'achats et aux partenariats entre établissements. «On peut assurer le financement par une meilleure organisation et une meilleure allocation des ressources.»

Les syndicats favorables dans l'ensemble

Suite à l'annonce d'un Pacte d'excellence pour l'enseignement, les syndicats d'enseignants ont réagi favorablement, tout en posant des conditions

Le secrétaire général de la CSC-Enseignement, Eugène Ernst, a réagi en expliquant que le «projet ambitieux présenté par la ministre semble répondre par différents aspects au pacte que nous souhaitions avant les élections de 2014 ou à l'appel à refondation que nous avons signé.»

Estimant le timing prévu «plus que serré», Eugène Ernst reconnaît que «si nous ne pouvons plus traîner, nous ne pouvons agir avec précipitation car trop de réformes qui ont sollicité des efforts énormes de la part des membres du personnel souffrent d'un manque de moyens, de préparation, de formation.»

Le président de la CGSP-Enseignement, Pascal Chardome, a, quant à lui, indiqué que, depuis longtemps, son syndicat dénonce «les carences de notre système éducatif que ce Pacte a pour objectif de combattre». Son syndicat pourrait, en conséquence, répondre à cet appel et être un partenaire actif, mais vigilant, à toutes les étapes et dans tous les processus de cette démarche participative et volontariste.

Les syndicats ont toutefois fait part de leurs inquiétudes concernant divers points du pacte. Pour la CSC-Enseignement, ces points sont, entre autres, une adéquation plus grande et un décloisonnement plus important, principalement pour l'enseignement qualifiant, avec le monde socio-économique; le renforcement de l'autonomie des responsables; la culture d'évaluation prônée par la ministre; et l'absence de régulation complémentaire.

Pascal Chardome, lui, souligne que l'ampleur du travail à réaliser et de l'implication des acteurs est telle que les enseignants et personnels de l'édu-

“ Avec une culture de l'évaluation, on peut avoir des résultats rapides, mais l'école est encore organisée pour le XX^e siècle. ”

Joëlle Milquet, ministre de l'Enseignement.

cation devront être assurés de: pouvoir travailler avec l'ensemble des acteurs, mais en toute autonomie et dans le respect de leurs spécificités (l'École ne doit pas se soumettre aux diktats socioéconomiques ou à la marchandisation). Il souhaite que l'on évite l'éparpillement vécu lors d'initiatives précédentes et que l'on centre les réflexions sur des stratégies innovatrices et émancipatrices. La CGSP-Enseignement espère qu'à l'issue du processus, des démarches concrètes seront initiées, partagées et accompagnées, et que les moyens humains et matériels nécessaires à leur réalisation seront obtenus.

Le point de vue de la Ligue

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente réaffirme le point de vue qu'elle défendait déjà en septembre dernier, à savoir:

- l'amélioration de l'offre d'enseignement pour tous implique de lever le tabou du clivage confessionnel/non confessionnel qui traverse toute la législation issue du Pacte scolaire;
- il faut favoriser les collaborations locales entre les écoles, quel que soit leur réseau, dans des formes d'associations et de partenariats au service de toute la population et de caractère neutre;
- sur le plan méthodologique, l'élaboration d'un tel pacte, pour être légitime, ne peut résulter des initiatives individuelles d'une composante du gouvernement, étroitement liée à l'enseignement privé confessionnel, mais doit être pilotée par des représentants des différentes composantes du gouvernement.

Pour la Ligue, si l'objectif du gouvernement est, véritablement, une participation pleine et entière de tous les acteurs - enseignants, parents, élèves - et pas seulement des pouvoirs organisateurs, est-il envisageable d'appréhender l'harmonisation de l'offre d'enseignement par bassin scolaire, dans le cadre d'une association de tous les opérateurs d'enseignement (publics et privés)?

Cette association pourrait être animée par un projet pédagogique commun, nouvellement défini. Cette collaboration pourrait être conduite par les directions des établissements et des représentants des pouvoirs organisateurs, ainsi que des délégués des parents et des élèves. Ce partenariat pourrait être placé sous la responsabilité des autorités publiques, chargées d'exercer un contrôle sur le respect des objectifs, la gestion financière et l'allocation des moyens. Ces expériences pourraient également bénéficier de moyens supplémentaires incitatifs.

Sources

- *Le Soir*, 7 janvier 2015;
- www.joellemilquet.be;
- www.rtbfb.be;
- www.ei-ie.org/fr/news/news_details/3392;
- «Pacte pour un enseignement de l'excellence», in *Éduquer* n°108, Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl, octobre 2014.

En bref...

Petite enfance

Le gouvernement flamand a décidé de geler les subsides pour la construction de crèches néerlandophones à Bruxelles. Avec le boom démographique que l'on connaît, il manquerait pourtant 4000 places pour atteindre le taux de couverture de 50%.

Le Soir, 12/01/2015



Cours de citoyenneté

La FAPEO a livré le résultat d'un sondage réalisé en novembre 2012 auprès de directeurs, enseignants et parents sur l'existence des cours de morale et religion et leur remplacement par un cours de citoyenneté. 54% des répondants soutiennent le remplacement de ces cours par une formation commune. 82% des directeurs de l'officiel se prononcent pour la suppression des cours philosophiques existants et pour leur remplacement par un cours d'éducation citoyenne. La moitié des parents défendent l'idée d'une formation citoyenne commune. Enfin, un professeur sur deux se

dit pour le remplacement des cours philosophiques. Par contre, 49% des répondants du réseau catholique sont défavorables au remplacement de ces cours.

La Libre Belgique, 19/01/2015



Le président du cdH, Benoît Lutgen, et le directeur du SeGEC, Étienne Michel, défendent la tenue de cours de citoyenneté dans l'enseignement libre. Mais, contrairement au réseau officiel, au sein même des cours de religion. L'accord de majorité en Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit l'instauration, dans les écoles de l'enseignement officiel, d'un cours commun d'éducation à la citoyenneté. On n'aurait donc plus qu'une heure de religion ou de morale au lieu de deux, pour une heure de citoyenneté dans un cours qui réunit les élèves des différentes confessions. Le cadre constitutionnel empêche cela dans l'enseignement libre. Le Pacte scolaire établit en effet que le réseau libre organise les cours de religion comme il l'entend. Le gouvernement ne peut donc pas décider d'autorité de supprimer une heure de religion dans le libre. La seule solution serait de créer un cours de citoyenneté en plus, mais cela coûte cher et on devrait de toute façon supprimer d'autres heures ailleurs.

La Libre Belgique, 20/01/2015

Unicef

Le Fonds des Nations unies pour l'Enfance demande instamment aux gouvernements, aux donateurs et au secteur privé d'investir davantage dans l'éducation. L'Unicef cherche surtout à obtenir une meilleure répartition des investissements entre populations riches et populations défavorisées. Le déséquilibre touche surtout les pays les plus pauvres: 46% des ressources publiques pour l'éducation dans les pays à faibles revenus profitent directement aux élèves qui sont les plus instruits. Dans les pays à revenus intermédiaires, ce chiffre tombe à 26%. Le rapport de l'Unicef qui vient de sortir demande donc aux gouvernements de donner la priorité aux besoins des enfants les plus marginalisés: les pauvres, les filles, les minorités ethniques et linguistiques, les enfants handicapés et ceux vivant dans les zones de conflit.

Le Soir, 23/01/2015



Religion
Morale
Citoyenneté

ETUDE 2014

FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

COURS « PHILO » STOP OU ENCORE ?

Parents, enseignants et directeurs face
aux cours de religion et de morale

Johanna de Villers

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement officiel -
ASBL
Avenue du Onze Novembre, 37
1040 Bruxelles
Tel. : (02) 527 25 79 Fax : (02) 527 25 70
E-mail : secretariat@apeo.be
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Apprendre à lire: la querelle des méthodes

Selon une enquête menée en Communauté française (Nyssen et Lafontaine, 2006), 13% des instituteurs de 1^{re} et 2^e années disent utiliser une méthode de lecture synthétique, 6% une méthode analytique et plus de 60 % une méthode mixte (les autres sont hésitants) (voir encadré).

Même si ces chiffres datent un peu, ils semblent stables. Tout au plus, observons-nous, ces dernières années, une progression des Alphas et donc de l'utilisation d'une méthode syllabique pure ou de la proportion de syllabique dans les méthodes mixtes. L'enseignement des correspondances graphophonétiques est prioritaire chez une majorité d'instituteurs.

La prépondérance de la méthode mixte est justifiée par la volonté de correspondre au mode de fonctionnement et de mémorisation de chaque enfant. Ce raisonnement sensé semble pourtant remis en question par deux études françaises récentes.

En 2007, Dehaene conclut, de ses observations de l'activité du cerveau, que la lecture globale n'existe pas. Le lecteur expert continuerait à déchiffrer chaque syllabe, mais de façon automatisée et si rapide que cela donne l'impression d'une reconnaissance photographique. Une zone de l'hémisphère gauche du cerveau se spécialiserait dans cette tâche, de façon presque iden-

tique chez tous les lecteurs. Or, un enseignement global de la lecture - développant l'hémisphère droit - ou une méthode mixte nuirait à la spécialisation de la zone de la lecture, puisqu'on essaierait de faire fonctionner le «mauvais» hémisphère, et on brouillerait même le message pour l'hémisphère gauche. Dehaene, conscient qu'il n'existe pas de méthode "miracle", préconise une méthode syllabique pure, ce qui, selon nous, ne règle pas les inconvénients de celle-ci et ne prend pas en compte d'autres alternatives.

Une deuxième étude menée en 2013 par Deauvieau a cherché à comparer l'efficacité des manuels. Les enfants ont été testés sur leur rapidité de lecture, leur compréhension et leur orthographe. Deauvieau a conclu à la supériorité des manuels syllabiques sur les manuels mixtes, l'écart pouvant aller jusqu'à 20 points sur 100, confirmant des études américaines. Cependant, certains aspects de cette étude invitent à la prudence. Par exemple, les manuels mixtes à

forte composante syllabique obtiennent un score proche des manuels syllabiques proposant des textes pauvres. Et la façon dont l'enseignant met en pratique la méthode choisie semble avoir autant d'influence que celle-ci.

Bref, la querelle des méthodes est loin d'être close. Peut-être serait-il temps de la dépasser?

Vers une méthode intégrée

Comme Goigoux, nous préférons, plutôt qu'opposer strictement les méthodes mixte et syllabique, considérer que lire est une activité complexe et préconiser une méthode "intégrée". Ainsi sont abordées simultanément des stratégies d'accès au code et au sens. On apprend à décoder en traitant les lettres qui se prononcent, mais aussi les fameuses lettres muettes (indices du genre, nombre...); et on se sert du contexte (illustration éventuelle, sens et construction de la phrase complète) afin de confirmer le sens du mot que l'on tente de lire.

Il s'agit bien d'apprendre à l'élève à maîtriser un panel de stratégies de lecture à affiner et

étouffer tout au long de sa vie. Une fois que l'apprenant lit de manière fluide, des stratégies, comme établir des liens entre le texte et son vécu, anticiper la suite, interpréter l'implicite du texte, le résumer, etc. doivent être abordées de manière explicite, ce qui n'est pas forcément le cas dans nos écoles. En effet, à chaque enquête PISA, les faibles scores en lecture de nos élèves sont attribués par le grand public à la méthode avec laquelle ils ont appris à lire. Or, les épreuves externes montrent que c'est après le 1^{er} degré que les élèves deviennent moins performants, car le savoir lire est alors considéré comme acquis (et évalué à grand renfort de questionnaires), alors qu'il faudrait poursuivre l'apprentissage de stratégies qu'une méthode intégrée permettrait d'amorcer dès la 1^{re} année.

Avantages:

- enseignement explicite et fonctionnel de la lecture: l'enseignant montre les stratégies à combiner pour arriver à décoder, comprendre et interpréter un texte;
- possibilité de travailler sur des textes authentiques, sur des albums de littérature de jeunesse renforçant la motivation par leur côté affectif;
- liberté pédagogique de l'enseignant, qui n'est pas coincé par un canevas imposé par un manuel;
- lire et écrire sont envisagés conjointement, ce qui renforce l'apprentissage de ces deux compétences.

Au-delà des méthodes: conseils généraux **Conceptions initiales:**

- discuter avec les enfants pour qu'ils sachent ce qu'est "lire", à quoi cela sert, quels sont les différents types d'écrits. En effet, la motivation passe par une représentation claire du nouveau savoir à maîtriser et de ses enjeux;
- veiller à ne pas employer de mots dont la signification n'est pas claire pour les enfants: mot, lettre, syllabe, phrase...;
- en général, enrichir le vocabulaire des enfants pour favoriser l'apprentissage de la lecture.

Choix et attitudes de l'enseignant:

- dédramatiser l'apprentissage de la lecture, accepter l'erreur et respecter le rythme de chaque enfant;
- choisir rationnellement sa méthode d'apprentissage de la lecture et l'inscrire dans une continuité scolaire;
- impliquer les parents en les informant de la méthode choisie et de ce qu'ils devraient observer chez leur enfant lors du travail à domicile;

- coupler l'apprentissage systématique des correspondances graphophonétiques à la recherche du sens de ce qu'on lit. S'assurer de la compréhension de chaque mot et de l'ensemble du texte lu;
- être un modèle-lecteur: montrer l'intérêt que l'on trouve à lire et continuer à faire la lecture aux enfants, notamment d'albums qui permettront de bâtir une culture littéraire et de mettre en oeuvre diverses stratégies de lecture;
- enseigner aux enfants ces stratégies de façon explicite: dire à quoi elles servent, comment les employer (en faire la démonstration) et y entraîner les enfants;
- en général, ne jamais hésiter à expliquer aux élèves ce qu'ils font et pour quoi ils le font;
- analyser le profil de lecteur de chaque élève pour lui proposer des exercices adaptés¹.

Liens entre oral, lecture et écriture:

- renforcer la conscience phonémique. En fin de 1^{re} année, l'enfant devrait pouvoir décomposer un mot entendu en ses phonèmes successifs;
- lier lecture et écriture (qui concrétise les rapports entre l'oral et l'écrit). Copies et dictées ne suffisent pas, il faut faire produire très tôt aux enfants de petites phrases libres ou imitant une structure donnée.

Matériel et supports d'apprentissage:

- pour faciliter les productions écrites, créer progressivement une banque de mots affichée en classe, organisée de façon thématique ou alphabétique. Décomposer chaque mot en syllabes, en observer l'orthographe... Les mots-outils, fréquents et souvent difficiles, sont à y inclure en priorité. Chaque enfant peut aussi avoir une «boîte à mots» dont il personnalisera le contenu de façon affective;
- choisir des types de textes variés: narratifs, informatifs...;
- proposer divers exercices de composition et de variation de mots et syllabes à l'aide de lettres à manipuler, plus concrètes et mobili-



“ À chaque enquête PISA, les faibles scores en lecture de nos élèves sont attribués par le grand public à la méthode avec laquelle ils ont appris à lire. ”

sant la mémoire kinesthésique;
- créer des jeux de lecture pour rendre l'apprentissage plus motivant donc plus efficace;
- familiariser très tôt les enfants aux variations d'écriture (manuscrite, imprimée...).

Parents: comment aider votre enfant?

Il est essentiel de le baigner dans la lecture: aller à la bibliothèque, lire des histoires, écrire devant lui... Concernant les devoirs, voici quelques conseils donnés par Goigoux (2006):

1. Si l'enfant récite par cœur la phrase au lieu de la lire:
 - faire "relire" la phrase en pointant chaque mot;
 - lui demander de situer un mot précis;
 - relire la phrase, s'interrompre et demander à l'enfant de montrer l'endroit où on s'est arrêté;
 - masquer la phrase et la dévoiler progressivement pour que l'enfant la lise mot par mot, voire syllabe par syllabe;
 - relire la phrase en se trompant (oubli ou ajout d'un mot, inversion de syllabes) et lui demander.
2. Si l'enfant n'arrive pas à lire la phrase:
 - lui demander de se souvenir du texte dans lequel elle se trouve;
 - faire lire chaque mot en les dévoilant progressivement;
 - face à un mot trop difficile, le faire lire syllabe par syllabe en rappelant, au besoin, les règles de correspondance (exemple: O+U=OU) ou en lui montrant un autre mot connu ("Tu les connais, ces lettres,

c'est le OU de hibou");
- quand tous les mots ont été décodés, toujours faire relire la phrase sans coupure et vérifier que l'enfant l'a bien comprise.

En conclusion

Au-delà des méthodes et des principes généraux, la clé d'un apprentissage de la lecture efficace et serein réside, selon nous, dans la différenciation. Les enfants abordent la 1^{re} année avec des niveaux de lecture et des façons d'apprendre extrêmement différents. Nous sommes conscientes qu'il s'agit là d'un défi pour les enseignants, surtout dans une classe nombreuse et/ou couplée avec une 2^e année. Un financement adéquat, une formation initiale de qualité et une réelle politique de formation continue permettront aux instituteurs de poser de solides fondations sur lesquelles prendra appui la suite des apprentissages car, ne l'oublions pas, les enfants continuent à développer le goût pour les livres et à améliorer leur compréhension bien après le degré inférieur!

1. LAFONTAINE (2007) identifie 4 profils (l'enfant qui ne fait que décoder, deviner, chercher des mots connus, qui ne combine pas les stratégies) et propose des fiches de diagnostic et de remédiation.

Glossaire

Phonèmes: sons qui se combinent pour former la langue orale.

Graphèmes: lettre(s) transcrivant un phonème.

Correspondance grapho-phonétique: correspondance entre phonème et graphème.

Empan: quantité d'écrit que l'œil perçoit en une seule fixation.

Bibliographie

- CHAUVÉAU, G. (s.d.), *Apprendre à lire* [en ligne: www.uvp5.univ-paris5.fr/TFL/AC/AffFicheT.asp?CleFiche=8000&Org=QUTH];
- DEAUVIEAU, J. (dir.) (2013), *Lecture au CP: un effet manuel considérable*, Guyancourt: Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines [en ligne];
- DEHAENE, S. (2007), *Les neurones de la lecture*, Paris: Editions Odile Jacob;
- GOIGOUX, R., CEBE, S. (2006), *Apprendre à lire à l'école*, Paris: Retz;
- NADON, Y. (2003), *Lire et écrire en première année... et pour le reste de sa vie*, Montréal: La Chenelière éducation;
- NYSSEN, M.-C., LAFONTAINE, A. (2006), *Apprentissage de la lecture en 1^{re} et 2^e années primaires. Analyse des programmes officiels et des pratiques enseignantes*, Bruxelles: Ministère de la Communauté française;
- LAFONTAINE, D. (2007), *Outil pour le diagnostic et la remédiation des difficultés d'acquisition de la lecture en 1^{re} et 2^e années primaires* [en ligne].

Les méthodes

La méthode syllabique (ou synthétique) commence par l'enseignement systématique des correspondances entre lettres et *phonèmes*. Ces unités sont ensuite combinées pour lire des syllabes, des mots et enfin des phrases. On ne donne à lire aux enfants que des phrases et petits textes, spécifiquement créés pour l'apprentissage, dont ils peuvent déchiffrer toutes les parties. Lorsque toutes les combinaisons sont maîtrisées, les élèves sont confrontés à de «vrais» textes.

L'accent est ainsi mis sur l'apprentissage du code écrit, soit de façon exclusive, soit en travaillant la compréhension par d'autres activités parallèles.

Cette méthode peut s'appuyer sur des outils comme la gestuelle ou les Alphas.

Avantages:

- l'apprentissage du code est incontournable pour apprendre à lire;
- l'ancienneté de cette méthode et sa progression du simple vers le complexe sont rassurantes;
- les enfants sont rapidement capables de déchiffrer seuls de petits textes;
- l'attention portée à chaque syllabe favoriserait l'orthographe.

Risques:

- si la compréhension est négligée, l'enfant peut considérer la lecture comme un acte mécanique et déchiffrer sans chercher à comprendre;
- elle peut conduire à un *empan* court, qui nuit à la compréhension et induit une lecture saccadée, peu compatible avec le plaisir de lire;
- le matériau donné à lire est pauvre et peu motivant (ex: «Papa porte la pipe de Papi»);
- les lettres muettes (d'accord, de conjugaison) sont souvent sous-exploitées, ce qui nuance l'intérêt orthographique de cette méthode.

La méthode globale (analytique) apparaît en réaction à la méthode syllabique. Le déchiffrement n'est plus au centre de l'apprentissage, car on considère que le sens est primordial. On part donc de textes, de phrases que les élèves doivent mémoriser et dont ils découvrent les unités plus petites (mots, syllabes, lettres) par un procédé d'hypothèses. La base de cette méthode est la logographie, la mémorisation de l'image et du sens d'un mot. Ici, la correspondance de l'écrit avec l'oral n'est pas étudiée de façon méthodique.

Avantages:

- la méthode est basée sur le sens et non sur le code, moins significatif et motivant pour l'enfant de 6 ans;
- l'élève lit de manière plus fluide.

Risques:

- l'importance du rôle de la mémorisation: l'élève doit retenir des textes, des phrases en entier. Une surcharge cognitive est possible et cela défavorise les élèves qui n'ont pas une mémoire visuelle;
- la prédiction d'hypothèses peut être associée à un procédé de "devinette" et présuppose de bonnes connaissances préalables de l'enfant. Or, leur hétérogénéité renforce les inégalités scolaires;
- comme la méthode ne propose pas d'analyse systématique des *correspondances graphophonétiques*, l'orthographe pourrait poser problème.

La méthode mixte se veut un mélange entre les deux méthodes précédentes.

Sans négliger l'apprentissage des relations graphophonétiques, elle place l'élève dans une recherche du sens de ce qu'il lit, et l'invite à utiliser la reconnaissance logographique

de mots. Elle part de phrases et de mots issus de textes courts que l'enfant doit assimiler. Cette première phase «globale» sert de point d'appui au décodage. L'enfant est amené à décomposer ce capital de mots en identifiant les phonèmes/graphèmes constitutifs. Soit il mémorise l'image de mots durant plusieurs semaines et découvre la décomposition de la langue et les correspondances graphophonétiques par la suite, soit l'entrée dans l'écrit se fait en combinant simultanément des activités analytiques et synthétiques.

Il existe autant de méthodes mixtes qu'il y a d'enseignants, selon le choix du support de lecture (avec ou sans manuel), le dosage (de syllabique et de globale), le moment où est introduit le code.

La méthode mixte présente les avantages et les risques des deux méthodes dont elle est le croisement, en plus de ceux qui lui sont propres.

Avantage:

- l'enfant est amené à combiner dès le départ deux stratégies fondamentales dans l'acte de lire: il est chercheur de sens et chercheur de code.

Risques:

- la méthode mixte combine deux approches de l'écrit différentes, ce qui peut déstabiliser l'enfant. On lui apprend que lire, c'est reconnaître et mémoriser des mots; on lui dit ensuite qu'il faut les décomposer pour pouvoir les lire. Une ambiguïté s'installerait dans son esprit;
- elle exige de l'instituteur de maîtriser parfaitement deux méthodes.



Dossier réalisé par Juliette Bossé, secteur Communication

Les enjeux de la mixité à l'école

Mixité socio-culturelle comme leitmotiv des différents décrets Inscriptions, parution de publications autour des effets de la mixité de genre à l'école, mixité intergénérationnelle de plus en plus évoquée avec l'allongement de l'espérance de vie... La notion de mixité a le vent en poupe!

Si la mixité exprime le fait, ou l'idéal, de vivre ensemble, de nombreuses dynamiques sociales exercent des «forces centrifuges» qui conduisent la société à se fragmenter. De multiples «sous-ensembles», tous différents, vivent séparément, en s'ignorant les uns les autres ou en s'opposant les uns aux autres.

Ainsi, pour les professionnels qui travaillent sur le terrain, dans le domaine de l'éducation, la mixité n'est pas qu'un enjeu théorique. Elle est un défi de tous les jours. Elle est parfois vécue comme un objectif inatteignable ou comme la source d'obstacles difficiles à surmonter. Dans tous les cas, l'intégration de la mixité soulève, au sein de l'école, de nombreuses questions méthodologiques.

Ce dossier propose un aperçu des enjeux qui traversent les différents mixités, de genre, socioculturelle et intergénérationnelle. Quels sont les freins, les résistances à la mixité? Quelles sont ses forces et ses apports? Quelle est la marge d'action et quelles sont les conditions de sa mise en place? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponses...

«L'enjeu de la mixité dans l'enseignement et l'éducation»,
matinée de réflexion,
le 24 février 2015



Le secteur Interculturel de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, Asbl, vous invite à participer à une matinée d'échanges et de réflexions autour des enjeux de la mixité, sur le plan de l'Éducation et de la Cohésion sociale.

Cette activité est proposée dans le cadre du 150^e anniversaire de la Ligue.

INFOS

Adresse: Centre communautaire Maritime, 93 rue Vandenboogaerde, Molenbeek-Saint-Jean
Horaire: de 8h45 à 14h

Inscription: Envoyez un mail à Julie Legait à l'adresse admin@ligue-enseignement.be, en précisant votre nom et prénom, le nom de l'institution à laquelle vous appartenez (avec l'adresse et le numéro de téléphone), l'atelier auquel vous désirez participer par ordre de préférence (mixité de genre, mixité intergénérationnelle, mixité socioculturelle) et si vous restez pour manger un sandwich avec nous!

www.ligue-enseignement.be

La mixité filles/garçons, seule condition de l'égalité?

Parce que la mixité filles/garçons, dans les écoles, s'est imposée en l'absence de réflexion préalable, à l'heure actuelle, ses effets n'induisent pas l'égalité. C'est en prenant conscience des inégalités de traitement qui restent prégnantes dans le système éducatif, que la mixité pourra être considérée comme un pas vers l'égalité des genres.

La mixité, au sens de simple co-instruction des garçons et des filles à l'école, existe depuis toujours en Belgique. Comme dans la plupart des pays européens, les écoles sont mixtes pour des raisons pratiques et d'économie, bien avant que l'on se mette à réfléchir aux avantages et désavantages de cette forme d'éducation.

Par contre, la coéducation, en tant que projet pédagogique, a été défendue par des progressistes laïques ou chrétiens dès la création des Nouvelles Ecoles dans les années vingt du siècle dernier. Ce projet relève de la conviction qu'il est plus «naturel» d'élever ensemble garçons et filles; il prétend les préparer à vivre harmonieusement au sein de la famille, car on postule qu'ils et elles exerceront les uns sur les autres une influence salutaire, et que la cohabitation les libérera de la tant redoutée-obsession sexuelle.

Pendant longtemps, les partisans de la coéducation affirment que ce type d'éducation ne va aucunement à l'encontre de la division sexuelle des rôles sociaux. Le consensus des chré-

tiens et des laïcs à ce propos est d'ailleurs remarquable jusque dans les années 1960: les relations entre les hommes et les femmes sont définies sur le mode de la complémentarité de deux êtres de nature différente, requérant des formations différentes, afin de les préparer à des tâches sociales différentes.

Au-delà de la complémentarité, l'égalité

Il faut attendre les années 1970 pour qu'une autre conception de la mixité se dessine, manifestant un changement radical: au principe de complémentarité entre les sexes se substitue celui d'égalité. Les temps ont changé: les femmes, désormais plus scolarisées, arrivent nombreuses sur le marché du travail; la directive européenne de 1975 impose l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

La mixité se généralise, d'abord dans l'enseignement officiel puis dans le réseau libre (elle devient obligatoire lors du passage des écoles à l'enseignement rénové), pour des raisons budgétaires, vu la pous-

sée démographique, et sans résistance, parce qu'elle semble aller de soi dans le contexte de démocratisation des études.

Cependant, contrairement à l'enseignement rénové qui résulte d'un projet pédagogique mûrement pensé, la mixité s'est imposée en l'absence de toute réflexion préalable. Il est significatif qu'au colloque de 1979 sur la coéducation, le consensus sur les bienfaits de la mixité -lutter contre les préjugés et les stéréotypes sexistes et favoriser l'épanouissement de la liberté et de la démocratie- aille de pair avec une sincère interrogation à propos de ce mode d'éducation et de sa mise en pratique, question restée sans réponse jusqu'à présent.

La mise en perspective historique de la mixité montre donc que les enjeux ont changé puisque ce qui est visé n'est plus l'harmonie des sexes, mais leur égalité. Elle permet aussi de comprendre pourquoi ce dernier objectif n'a pas été rencontré. L'analyse des textes relatifs à l'organisation du rénové dans l'enseignement officiel montre, en effet, que ceux-ci

“ Il est urgent de considérer qu'une sensibilité à toutes les inégalités et des savoirs socio-économiques sont indispensables pour exercer le métier d'enseignant-e. ”

ne font jamais allusion à la présence de filles et de garçons à l'école, ils ne parlent que de «l'élève», individu neutre, abstrait, sans sexe et sans appartenance sociale. C'est cette occultation de l'inégalité réelle des rapports sociaux de sexe à l'école qui a empêché la mise en place d'une véritable stratégie pour l'égalité des filles et des garçons, c'est-à-dire prenant en compte le vécu et l'expérience de ces deux groupes totalement asymétriques.

L'école et la reproduction des inégalités

Si l'objectif de l'école, énoncé dans le décret Missions, est d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, dans les faits, non seulement l'école ne réduit pas les inégalités entre les genres, mais elle «fait partie intégrante d'un processus de production et de légitimation des différences»², menant indirectement à une hiérarchie sexuelle.

En ce sens, la sociologue Magdalena Le Prévost dénonce, dans son enquête Genre et pratiques enseignantes³, le fait que les pédagogies, en Fédération Wallonie-Bruxelles, confortent «un modèle essentialiste, à l'opposé d'une reconnaissance des rapports sociaux de sexe et des dynamiques de ségrégation et de discriminations». Ainsi, on perçoit, en classe et à l'école, une multitude de mécanismes, «liés à différentes représentations, attentes et jugements»⁴, qui catégorisent les élèves dans deux univers spécifiques, sous forme d'un curriculum caché. Cela se joue à différents niveaux.

Les différents niveaux

D'un point de vue institutionnel, les cours de sport, non mixtes à partir du secondaire, confortent les stéréotypes, avec la pratique de sports genrés: gym, danse, etc. privilégiés pour les filles, football, pour les garçons. Par ailleurs, dans la cour de récréation, on observe une nette domination de l'espace par les garçons qui «occupent l'espace central et les filles, la périphérie»⁵.

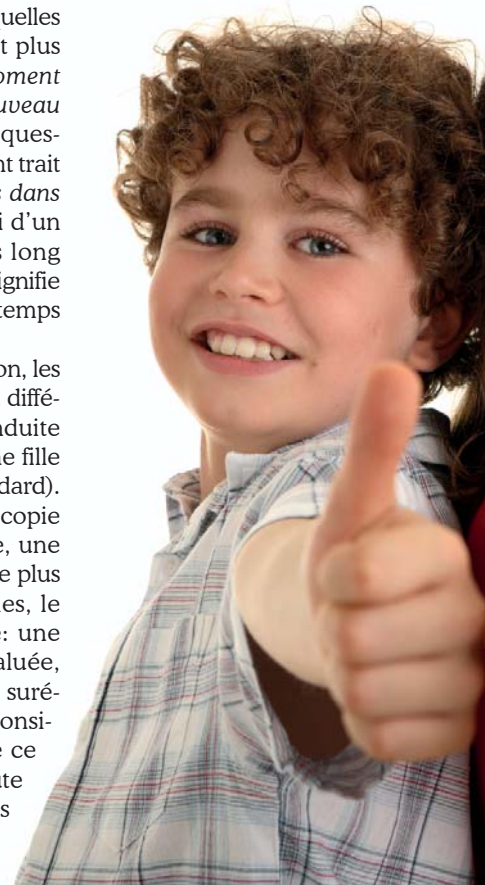
Concernant les interactions verbales au sein de la classe, les observations révèlent le fait que les enseignant-e-s mettent davantage les garçons à contribution. Les questions auxquelles ils doivent répondre sont plus complexes, liées «au moment où apparaît le savoir nouveau de la séance», quand les questions destinées aux filles ont trait à «des savoirs déjà appris dans la classe»⁶. On parle aussi d'un «temps de latence» plus long pour les garçons, ce qui signifie qu'on leur laisse plus de temps pour trouver la réponse.

Au niveau de l'évaluation, les enseignant-e-s apprécient différemment une même conduite suivant que l'élève est une fille ou un garçon (double standard). Par exemple: une bonne copie de garçon est surévaluée, une mauvaise copie sera notée plus sévèrement. Pour les filles, le mécanisme sera inverse: une bonne copie est sous-évaluée, mais une mauvaise copie surévaluée. L'enseignant-e considérera, dans ce cas, que ce n'est pas tout-à-fait la faute des filles si les résultats sont moins bons, il est davantage question d'un

manque de capacités, induisant ainsi une moindre punition. Et «tant qu'elles restent sages, on leur pardonnera plus vite leurs mauvais résultats.»⁷

En outre, les qualités requises chez une fille sont à l'opposé de ce qui est encouragé chez les garçons. On valorise chez elles, la bonne tenue (on leur fait plus de remarques quant à leur habillement), la belle écriture, le «bon comportement»; «on attend davantage de la petite fille qu'elle mette sa fierté à donner à autrui une image présentable.» Concernant les comportements en classe, les enseignant-e-s tolèrent plus, de la part des garçons, «les interventions spontanées, les reprennent plus souvent, les gratifient de plus d'encouragements et aussi de plus de critiques»⁸.

Ces comportements des enseignant-e-s sont liés à des attentes différentes selon le sexe: il y a une idée commune et in-



consciente que les garçons ont des capacités certaines et naturelles, allant au-delà de leurs performances effectives, qu'il s'agit alors de développer. Etant considérés comme «sous-réalisateurs», l'enjeu pour les professeur-e-s est de les encourager afin qu'ils déploient toutes leurs compétences. Les filles, elles, «sont supposées ne pas avoir de capacités au-delà de leurs performances et font tout ce qu'elles peuvent»⁹; par conséquent, les filles seront moins dépréciées quand elles échouent, surtout dans les disciplines connotées «masculines»¹⁰.

Coté interactions entre élèves, «le groupe des pairs du même sexe diffuse et contrôle les normes en matière de comportement approprié à son sexe.»¹¹: pour les filles, apparence physique et comportement avec les garçons (être pleines d'attention, ménager leur susceptibilité, surtout ne pas avoir l'air - trop - meilleures qu'eux), et rapports davantage hiérarchisés pour les garçons, où la domination physique joue un certain rôle. Notons que les attitudes déviantes par rapport aux rôles de sexes sont toujours critiquées.

Ainsi, à l'école, «les garçons apprennent à s'exprimer, à s'affirmer, à contester l'autorité de l'adulte, quand les filles apprennent à prendre moins de place,

physiquement et intellectuellement, à moins exprimer publiquement

leur pensée, à se limiter dans leurs échanges avec les adultes, à être moins valorisées par les adultes, à se soumettre à leur autorité et à supporter, sans protester, la dominance de certains garçons.»¹²

Ces constats, avancés par les féministes, depuis les années 1970, ont amené certain-e-s pédagogues à reconsidérer la mixité filles/

garçons à l'école. Pourtant, cet angle d'action ne semble pas être la meilleure approche pour lutter contre les stéréotypes...

Lutter contre toutes les inégalités

Plutôt que d'alimenter le débat pour ou contre la mixité, tentons de penser les conditions minimales pour que l'école mixte contribue à l'égalité des sexes dans notre société. Tentons alors de traduire en termes de rapports sociaux de sexe l'objectif défini par le décret Missions de 1997: «amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à [...] prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle».

Comment rendre filles et garçons «aptes» à participer à égalité à la vie en société? Quels savoirs et quelles compétences doivent acquérir les jeunes, non simplement pour s'approprier la culture donnée -historiquement dominée par le masculin-, mais pour construire une culture commune? Ces questions, centrées sur la dimension de genre, ne sont ni un luxe ni de la responsabilité d'une partie seulement des citoyen-ne-s, elles ne doivent pas s'effacer devant celles prioritaires -et explicites dans les politiques- qui concernent la mixité sociale. Au contraire, elles doivent être intégrées dans la réflexion générale sur comment combattre les inégalités à l'école, toutes les inégalités, car celles-ci sont multiples et dérivent de discriminations fondées sur divers motifs (sexe, milieu socio-culturel, origine ethnique etc.).

De ce point de vue, une approche qui tienne compte de l'imbrication de toutes les formes de discrimination pourrait bien être la meilleure et la plus efficace, non seulement pour comprendre les phénomènes de domination et de reproduction sociale, mais surtout pour les combattre. Cette approche reste à construire dans le travail sur le terrain.

Lutter contre toutes les inégalités exige, tout d'abord, que l'on se mobilise pour supprimer les mécanismes qui créent de la ségrégation et de la différenciation sur base d'une appartenance sociale, sexuelle, ethnique, religieuse etc. Nous disposons actuellement d'assez d'études qui analysent ces processus pour mettre en place des mesures concrètes. Pour cela, il faudra repenser fondamentalement les dispositions législatives, les normes et la culture en vigueur dans le monde de l'enseignement. À cet égard, allonger le tronc commun, et par là même retarder les choix d'orientation, est un must

absolu. Mais ceci ne suffira pas à débarrasser la culture dominante à l'école de ses aspects élitistes, sexistes, hétérosexistes et racistes, qui permettent aux mécanismes de différenciation d'opérer des clivages, de créer de la hiérarchie.

Travailler avec les enseignant-e-s

À cet égard et sans les écraser sous le poids d'une responsabilité qu'ils et elles n'ont pas à endosser, car elle concerne toute la société, les enseignant-e-s peuvent jouer un rôle crucial dans le combat contre les discriminations. Encore faut-il qu'elles et ils soient formé-e-s, c'est-à-dire informé-e-s et conscientisé-e-s. L'heure est à la réforme de la formation initiale des enseignant-e-s. Il est urgent de considérer qu'une sensibilité à toutes les inégalités et des savoirs socio-économiques sont indispensables pour exercer le métier d'enseignant-e. C'est une question de justice et aussi d'excellence.

Dans le contexte de l'école mixte, de telles compétences en genre et diversité constituent des atouts pour combattre les maux actuels que sont le décrochage et l'échec, qui frappent majoritairement les garçons, ainsi que le manque de confiance en soi et le poids des stéréotypes sexués, qui défavorisent majoritairement les filles. À cette condition de prise de conscience des rapports de domination et d'outils pour les combattre, le corps enseignant contribuera à l'émancipation des élèves visée dans le décret Missions.

1. Conseil des Femmes Francophones de Belgique.
2. Nicole MOSCONI, *Genre et pratiques scolaires: comment éduquer à l'égalité?*, Eduscol, Portail national des professionnels de l'éducation, 2009.
3. Magdalena LE PREVOST, *Genre et pratique enseignante. Les modèles pédagogiques actuels sont-ils égalitaires?*, 2010, coll. Cahier de l'Université des Femmes, n°3.
4. Nicole MOSCONI, op. cit.
5. Nadine PLATEAU, *Genre et inégalités scolaires*, Changement pour l'Égalité, 2006.
6. Nicole MOSCONI, op. cit.
7. Ibidem.
8. Ibidem.
9. Ibidem.
10. Marie DURU-BELLAT, *L'École des filles*, L'Harmattan, Paris, 1990.
11. Marie DURU-BELLAT, *Les discriminations entre les femmes et les hommes*, Presses de Sciences Po, 2011.
12. Nicole MOSCONI, op. cit.



La ségrégation résidentielle ne suffit pas à expliquer la ségrégation scolaire

Lorsqu'on évoque la question de la ségrégation scolaire, il est très fréquent d'entendre dire que l'École n'est pas responsable d'une telle situation et que la cause est à chercher dans la ségrégation résidentielle. Pourtant, lorsqu'on s'intéresse à la situation bruxelloise et qu'on analyse les statistiques des élèves domiciliés ou scolarisés à Bruxelles dans les écoles fondamentales, ordinaires et spéciales, des Communautés flamande et francophone¹, on est amené à nuancer ce lien de causalité.

Il serait évidemment faux de dire que la ségrégation résidentielle n'a pas d'impact sur la ségrégation scolaire, mais force est de constater que la distribution des élèves entre écoles diffère de la distribution de ces mêmes élèves entre quartiers de résidence. Ces différences sont de deux ordres. Il y a d'abord davantage de quartiers que d'écoles dont la composition sociale est moyenne ou mixte. Les écoles sont donc plus typées que les quartiers. Ensuite, la composition sociale des écoles est en moyenne un peu plus favorisée que celle des quartiers. Il y a donc plus d'enfants dans les écoles favorisées qu'il n'y en a dans les quartiers favorisés.

Sans nier l'existence d'un lien entre les phénomènes de ségrégation résidentielle et de ségrégation scolaire, nous observons donc une dualisation plus forte au plan scolaire que résidentiel et une composition sociale des écoles en moyenne plus favorisée que celle des quartiers.

Reflet partiel et décalage

L'impact du résidentiel sur le scolaire s'explique par le zonage urbain. Les quartiers pauvres côtoient rarement les quartiers riches, et l'agglomération bruxelloise reste globalement structurée en trois grandes zones concentriques² socialement différenciées. Il y a donc mise à distance spatiale des quartiers

les plus différents au plan socio-économique: entre les zones les plus riches et les plus pauvres, il y a souvent une zone tampon intermédiaire.

Ce zonage socio-économique est complété par un zonage communautaire puisque, à niveau socio-économique équivalent, les diverses nationalités n'élisent pas les mêmes quartiers. La superposition de ces deux zonages contribue à la séparation des «riches» et des «pauvres», et, au sein des populations de même niveau socio-économique, à la séparation des communautés ethniques différentes. Ce double zonage explique que la ségrégation urbaine pèse en partie sur la ségrégation scolaire.

Toutefois, ce lien de causalité doit être nuancé puisque la ségrégation scolaire est plus forte que la ségrégation résidentielle et que l'on compte davantage d'enfants dans des écoles très favorisées que dans des quartiers très favorisés. Ces particularités s'expliquent dans un premier temps par la mobilité entre les régions. S'il y a relativement peu de résidents bruxellois qui se scolarisent en dehors de la Région de Bruxelles-capitale (2,2%), il y a nettement plus d'élèves bruxellois domiciliés en dehors de la Région (12,4%). Ces enfants «entrants» ont un profil plus favorisé que la moyenne des enfants bruxellois et se scolarisent majoritairement dans des écoles socialement favorisées. Leur entrée «relève» donc le niveau social d'un certain nombre d'écoles et explique pourquoi la distribution scolaire des enfants résidant à Bruxelles tend à glisser vers le pôle «favorisé» par rapport à leur distribution résidentielle: une part des enfants bruxellois côtoient en effet dans les écoles (et pas dans les quartiers) des enfants plus favorisés venant de la périphérie

Cependant, ces flux entre régions n'expliquent qu'assez peu le double décalage entre les distributions résidentielle et scolaire. Pour l'expliquer, il faut analyser les mobilités spatiale et sociale des élèves domiciliés et scolarisés à Bruxelles. Car, malgré l'abondante offre scolaire de proximité, de nombreux Bruxellois parcourent d'importantes distances entre leur lieu de résidence et leur lieu de scolarisation³. Cette mobilité spatiale s'explique en partie par la volonté d'accéder à une école dont la composition sociale est plus favorisée que celle du quartier de résidence. Ce processus accentue la ségrégation scolaire par le fait qu'au sein d'un même quartier, les «mobiles» et les «immobiles» n'ont pas le même profil social.

En moyenne, ceux qui accèdent à une école significativement plus favorisée que leur quartier sont plus favorisés au plan socio-économique, culturel ou académique, et sont plus souvent Belges ou ressortissants de l'EU15 que leurs voisins «immobiles». Et dans les quartiers plus aisés, les enfants ayant les attributs sociaux les plus défavorables se dirigent plus souvent vers des écoles significativement plus défavorisées que leur quartier. C'est cette différence de mobilité entre les élèves d'un même quartier qui contribue à rendre le public des écoles plus homogène que celui des quartiers.

Une régulation publique nécessaire mais non suffisante

Ces constats nous amènent à penser qu'il ne suffit pas de combattre la ségrégation scolaire – à supposer qu'elle doive l'être – par des politiques visant à modifier la répartition résidentielle des familles. Il y a en effet fort à parier que s'il y avait moins de ségrégation résidentielle, les familles résidant dans un même quartier continueraient à choisir des écoles différentes en fonction de leur profil social. En ce sens, les autorités soucieuses d'une plus grande mixité sociale dans les écoles ne peuvent rejeter l'entière responsabilité de la ségrégation scolaire sur les responsables de la politique urbaine. Vouloir davantage de mixité sociale dans les écoles implique donc nécessairement des changements dans le champ scolaire.

On peut douter que de tels

changements s'opèrent en l'absence d'une régulation des autorités publiques. En effet, les logiques d'action des familles et des écoles – les deux acteurs qui interviennent aujourd'hui le plus directement dans la répartition des enfants – sont massivement vectrices de ségrégation.

Les parents ont en effet souvent la conviction que la composition des milieux de vie scolaire est, pour leurs enfants, un enjeu bien plus important que la composition des milieux de vie résidentielle. Beaucoup de parents veillent surtout à ce que l'école de leur enfant ne soit pas trop hétérogène en termes d'acquis scolaires et de normes intériorisées par les élèves. Et s'ils prêtent attention aux caractéristiques socio-économiques et ethniques des enfants, c'est souvent parce que les acquis et les normes des élèves présents dans une école ne sont pas aisément identifiables et qu'ils se fient dès lors aux stéréotypes associant origines socio-économiques et ethniques au niveau des acquis ou au type de normes comportementales. Bien sûr, le libre choix permet aux familles populaires qui subissent la ségrégation au plan résidentiel d'intégrer des écoles plus mixtes ou élitistes, mais ce n'est le fait que d'une minorité plus entreprenante qui, par ses choix, contribue d'ailleurs à ne laisser dans les écoles des quartiers pauvres que les enfants des familles les plus défavorisées et les moins entreprenantes.

De leur côté, les écoles sont conscientes des jugements parentaux et ne restent pas passives. Elles peuvent, dans une

“ Les parents ont souvent la conviction que la composition des milieux de vie scolaire est, pour leurs enfants, un enjeu bien plus important que la composition des milieux de vie résidentielle. ”



certaines mesures, contrôler les entrées et les sorties des élèves. Ce faisant, certaines écoles visent à «améliorer» la composition de leur public, mais pour la majorité, il s'agit surtout d'éviter la «descente», l'envahissement de l'école par un public risquant de défaire la réputation, de rendre précaires les équilibres organisationnels ou de mettre à mal le projet éducatif. Libre choix et marché scolaire restent donc vecteurs d'une ségrégation scolaire plus accentuée que la ségrégation résidentielle

Pour autant, les logiques d'action des familles et des écoles ne se déploient pas dans un vide total de régulation. Des procédures d'inscription ont été mises en place par la Communauté flamande, par certaines communes (pour les écoles fondamentales francophones) et par la Fédération Wallonie-Bruxelles (pour les inscriptions en première année secondaire). Dans ce contexte, les parents se retrouvent face à des régulations extrêmement fragmentées en raison des différentes règles mises en place au sein des différents systèmes scolaires. Quoiqu'il en soit, là où des régulations existent, le libre choix reste le principe directeur puisque les règles de priorité n'interviennent que lorsque les demandes excèdent le nombre de places, tandis que les écoles, partiellement cadrées

en matière d'inscription, conservent des marges de liberté en matière d'orientation des élèves en cours de scolarité.

Mise en question et perspective

S'il apparaît extrêmement difficile de négocier l'unification ou, à tout le moins, l'harmonisation des régulations des inscriptions, il paraît encore plus compliqué d'assigner comme objectif central à une telle régulation un accroissement de la mixité sociale dans les écoles. Car toute régulation visant un tel objectif sans trop le diluer ne pourrait que rencontrer l'opposition de ceux – écoles et parents – qui peuvent, grâce au système actuel, préserver leurs enseignants, leurs élèves ou leurs enfants d'un degré d'hétérogénéité qu'ils jugent néfaste. Nous en venons à penser que la mixité sociale des écoles ne peut être envisagée que dans le long terme, moyennant un profond travail de transformation des représentations que les divers acteurs impliqués dans le processus de répartition des enfants ont des méfaits et bienfaits de la mixité sociale.

Cela implique d'ouvrir une question trop rarement et superficiellement traitée: pourquoi vouloir la mixité sociale? Les arguments les plus fréquemment avancés pour justifier une telle finalité appartiennent essentielle-



1. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une recherche plus large financée par Innoviris, intitulée «Ségrégation résidentielle et scolaire dans un contexte de pression démographique. De l'action publique fragmentée au fédéralisme de coopération». La présentation complète des résultats de cette étude statistique a été publiée (Delvaux B. et Serhadlioglu E. (2014), La ségrégation scolaire, reflet déformé de la ségrégation urbaine. Différenciation des milieux de vie des enfants bruxellois, Les cahiers de recherche du Girsef, 100. Téléchargeable sur www.uclouvain.be/307046.html.
2. On peut ainsi identifier une zone centrale nettement défavorisée, une première couronne davantage mixte et comptant peu de quartiers très défavorisés ou très favorisés, et une périphérie presque exclusivement favorisée.
3. Selon le niveau d'étude, 36 à 44% d'entre eux parcourent plus d'un kilomètre, alors que dans un tel rayon d'un kilomètre, les familles ont en moyenne le choix entre 14 écoles maternelles et 12 écoles primaires.

ment à trois registres: ceux de la cohésion sociale, de l'égalité des apprentissages, et de la non concentration des difficultés dans quelques écoles. Mis à part le dernier registre, ces justifications ne convainquent qu'une minorité d'acteurs, d'ailleurs parfois enclins à défendre un discours favorable à la mixité tout en évitant d'inscrire leurs enfants dans des écoles trop hétérogènes

Il nous semble dès lors qu'une large adoption d'un idéal de mixité sociale à l'école n'est possible que si évolue, au préalable, le référentiel qui sert de cadre aux débats scolaires. Tant que l'on s'inscrit dans un référentiel qui soumet l'éducation à des finalités instrumentales et que l'on conçoit prioritairement l'école comme un outil devant permettre aux individus et à la société de sortir vainqueurs de la compétition économique et sociale, il paraît vain de défendre l'idée de mixité sociale à l'école: la plupart des acteurs percevront en effet la cohabitation avec les publics fragiles ou défavorisés comme un risque ou un frein et développeront dès lors des logiques d'action contribuant à ségréguer même si la mixité est, au plan rhétorique, présentée comme désirable. C'est donc à rien moins qu'une réflexion quant aux finalités de l'éducation et à la place que devrait y occuper l'école que nous invitons.

La mixité intergénérationnelle

Un des enjeux de l'intergénération est sans doute de mettre tout en place pour que, tout le monde, jeunes et vieux, puisse profiter pleinement de cette chance que représente l'allongement de l'espérance de vie dans notre société. Une fois retraité, tout un pan s'ouvre: celui de disposer du temps. Or le temps est un bien précieux dans notre société. Qui en dispose?

La vieillesse nous concerne tous, elle n'est pas une maladie, elle est notre condition humaine. Les vieux d'aujourd'hui ne sont pas les vieux d'hier. L'évolution de nos modes de vie nous oblige à les regarder autrement qu'il y a cinquante ou cent ans!

On ne devient pas vieux du jour au lendemain. Le devient-on vraiment un jour? Même si des capacités physiques et/ou cognitives peuvent s'amoinrir en vieillissant, *«n'oublions pas que bien d'autres capacités, aussi essentielles que celles qui nous permettent d'imaginer, de rêver, de méditer, de ressentir du plaisir ou de la peine, d'être sensible à la beauté ou à la laideur, etc. ne subissent pas les mêmes changements: elles ne cessent de se développer et de se modifier, différemment selon chaque personne, durant toutes les périodes de leur vie.»*¹

La vieillesse ne change pas notre personnalité non plus. Notre personnalité se modifie tout au long de la vie, en fon-

tion des rencontres, des aléas, et chacun à son propre rythme. Il est sans doute plus pertinent de se demander: «Comment, chaque personne âgée, vit-elle sa vieillesse? Comment, chacun de nous, même enfant, envisage-t-il la sienne?»

Et c'est là que l'intergénération peut avoir son rôle à jouer.

La démarche intergénérationnelle

Depuis une trentaine d'années, l'asbl Entr'âges promeut l'intergénération dans toutes les couches de la population, en tant que rencontre avec quelqu'un d'un âge différent et d'extérieur à la famille. L'asbl valorise l'apport de la mixité entre les générations comme projet de société, et s'inscrit dans une réflexion autour de la vieillesse et dans une logique de reconstruction du lien social dans des perspectives de transmission et de solidarité.

Les personnes âgées ne constituent, pas plus qu'un autre groupe d'individus d'une

même tranche d'âge, un groupe homogène. La notion de problèmes entre générations, au sein d'une famille, a toujours existé et existera toujours, c'est constructeur. Les problèmes des rapports entre les classes d'âges, au niveau de la société, sont différents. Les espaces propices à la rencontre avec les autres d'un autre âge sont rares dans notre société. La mixité de nos publics est, grâce au principe de réciprocité, un réel atout pour mieux connaître l'autre, mieux connaître notre passé, et donc mieux comprendre notre présent.

La démarche intergénérationnelle se base sur le potentiel, les ressources et les capacités de chacun, sur la richesse des liens qui nous unissent, quel que soit notre âge. L'intergénération permet aussi aux personnes âgées les plus fragilisées (souffrant de troubles moteurs, mnésiques ou de désorientation par exemple) de se sentir, encore et toujours, comme faisant partie de la société.



“ Les générations s’influencent constamment mutuellement. ”

Manheim Karl²

Miranda Tella Julian

Dans la mesure où, à tout âge, chacun est porteur de sa propre culture, tous les publics sont, en ce sens, pleins de ressources. La culture est vécue et devient, tout au long des rencontres intergénérationnelles, mémoire active, moteur de changements du regard sur l’autre, sur nos lieux de vie, sur notre culture.

Transmettre

Il est indéniable que les concepts de *devoir de mémoire*, de *mémoire collective*, occupent une place de plus en plus importante dans notre société, et c’est tant mieux! Mais, en même temps, la société actuelle est marquée par une rupture avec les traditions, ce qui entraîne une crise des actes de transmission. Celle-ci a reculé devant d’autres priorités, telles que l’individualisme, la liberté, mais aussi les progrès scientifiques, technologiques. Dans la mesure où il est demandé de se libérer de l’ancien, du *mémorable*, d’aller de l’avant, comment faire passer les valeurs, le sens, comment établir un lien entre le passé et le présent?

Transmettre suppose un désir que tout ne s’arrête pas avec soi, que toute tâche est à poursuivre, transmettre est une incitation à donner du sens à la vie d’aujourd’hui.

Ne rien transmettre serait rompre les liens sociaux entre générations. La transmission permet d’appréhender le concept du temps passé, du temps qui passe, le concept d’évolution et de changement du monde. L’acte de transmission, c’est se mettre en histoire. Évoquer le passé construit des ponts entre le passé et le présent d’une personne, d’un quartier, d’une culture, d’une société.

Les projets mis en place par notre groupe d’aînés volontaires de la commune d’Amay à Liège, mettent en avant la réalité quotidienne passée grâce à leurs témoignages ou à ceux qu’ils ont recueillis. Ils s’adressent aux enfants des écoles primaires, mais aussi, lors d’événements publics, à tous les habitants de la région. Grâce à leurs expériences, à leurs recherches, ils abordent chaque année un thème différent, qui part du cas particulier, et non pas de la connaissance théorique, pour rejoindre l’Histoire.

S’interroger ensemble

Tout au long de notre vie, nous nous posons des questions sur le sens de la vie, et chacun de nous tente d’y répondre, différemment en fonction de ce que nous avons vécu, mais aussi, sans doute, en fonction de notre expérience de vie, de notre âge.

Des ateliers philos, en partenariat avec l’asbl «Les bonheurs de So’fie», invitent à toucher à l’universel, et permettent à toutes les générations de se rencontrer autour d’un même sujet, dans un même lieu, que ce soit une bibliothèque ou une maison de repos. Ces ateliers sont ouverts aux résidents, au personnel, aux stagiaires, aux voisins. Et c’est dans les discussions, dans l’écoute du point de vue de l’autre qui a 70, voire 80 ans de plus ou de moins, que le regard peut changer, peut évoluer, que les stéréotypes liés aux âges tombent...

Renforcer le lien social

En maisons de repos, les rencontres entre générations permettent de rompre l’isolement dû à la vie en institution, de maintenir,



de renforcer, voire de restaurer, le lien social. Dans la rencontre entre un enfant - ou un plus jeune - et une personne désorientée, ou souffrant d'un trouble de la mobilité, le jeune et le moins jeune travaillent en duo, chacun aidant l'autre à sa façon. Les mains du jeune peuvent être les mains du duo, comme les suggestions de l'ainé peuvent être la solution du duo.

Entr'âges privilégie l'expression artistique comme «prétexte» à la rencontre, car chacun, quels que soient son histoire, son vécu, son regard, sa sensibilité, se retrouve sur un pied d'égalité face à la «page blanche», là où tout est à créer, ensemble. Les projets permettent d'incorporer les perceptions individuelles à une création commune, et favorisent le développement de l'esprit de la mixité du groupe, de valorisation de soi au sein du groupe, par la fierté du travail réalisé. Chacun est ainsi entraîné à valoriser l'autre. C'est par ce genre de projets et les traces qu'on en laisse (lors d'expositions publiques, de capsules audio sur radio Panik, d'affichage de phrases issues des ateliers philo dans toute la maison de repos...) qu'Entr'âges gage sur la force que peuvent avoir ces rencontres chez le tout-venant n'ayant jamais pensé en termes de mixité des âges.

Toutes ces rencontres conduisent à des changements d'attitudes envers l'autre public rencontré. Les aînés voient autrement les plus jeunes et peuvent donc aborder les autres générations avec moins d'aprioris. Les jeunes déconstruisent leurs stéréotypes sur les vieux, et les personnes issues d'autres cultures, où la maison de repos n'existe

presque pas, peuvent sereinement, lors par exemple d'un massage des mains offert aux personnes âgées vivant en maison de repos, mieux comprendre la grande vieillesse et la réalité de la vie quotidienne en institution.

Ces rencontres permettent de renforcer le sentiment de responsabilité citoyenne, et vont aider les jeunes générations, par l'exemple et par leurs propres expériences auprès des aînés, à faire face aux futurs défis sociaux de la mixité des âges et de l'éventail des différentes vieillesse. En effet, il est largement prouvé que les conséquences des conditions de travail passées ont une influence certaine sur la façon de vieillir; que le niveau socio-économique a une répercussion sur la manière d'envisager son emploi du temps une fois retraité; que la place des aînés au sein des différentes cultures influence la façon d'envisager la fin de vie; autant de défis, d'enjeux, que la mixité entre les générations, depuis l'école maternelle jusqu'au sein de la vie associative et professionnelle, permet d'envisager de façon sereine et naturelle.

Références

- L'asbl Entr'âges dispose d'un centre de documentation spécialisé en gérontologie psycho-sociale, intergénération, vieillesse. On peut y trouver des livres, des périodiques, des revues spécialisées, des TFE, des actes de colloques, des dossiers pédagogiques, des romans, des jeux, des DVDs, etc. Par ailleurs, Entr'âges publie ses propres outils pédagogiques, recueils de témoignages, brochures reprenant une méthodologie, que l'on peut trouver sur le site internet www.entrages.be, dans l'onglet «Ressources, publications».

Autres liens:

- www.entragesamay.net: antenne Entr'âges Amay.
- www.lesbonheursdesophie.be: partenaire des ateliers philos.
- À propos des capsules audios:
- www.radiopanik.org/emissions/emissions-speciales/les-ateliers-philo-de-l-asbl-entr/
- mixages.eu
- intergeneration.be: l'asbl Courants d'Âges est la plateforme de l'intergénération et représente le réseau des actions intergénérationnelles en Belgique francophone.

1. Yves Gineste et Jérôme Pellissier, *Humanitude, comprendre la vieillesse, prendre soin des hommes vieux*, Armand Colin, 2014.
2. Mannheim Karl, *Le problème des générations*, traduction de l'allemand par G. Mauger et N. Perivolaropoulou, Nathan, 1990.
3. «Du temps de mon école», «Avant l'informatique», «De la touche à la souris», «Autant en emporte le temps»...

Brabant wallon

Brabant wallon

Renseignements et inscriptions :

LEEP du Brabant wallon
7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Tél.: 067/21.21.66 - Gsm: 0477/666.794
Fax: 067/21.21.66 - Courriel: mdl-leep@outlook.be

N° compte: 001-1824585-91

Club Pyramide, jeu d'énigmes et de lettres

Soirée divertissante entre amis en faisant quelque peu travailler ses méninges. L'occasion de décompresser en fin de semaine et de passer deux heures agréables sans se prendre la tête.

INFOS

Date(s): les vendredis (sauf vernissage) de 20h à 22h à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix: 1,25€/séance

Club des Chiffres et des lettres de Rixensart et du Brabant wallon

Le jeu comme à la télé: le compte est bon et le mot le plus long dans une ambiance détendue.

INFOS

Date(s): les 2^e et 4^e jeudis de 19h30 à 21h30 à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix: gratuit

Petit déjeuner convivial

1 croissant et 1 pistolet confiture avec café ou jus d'orange

INFOS

Date(s): le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 10h à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix: 2,50€/personne, 1€ pour les moins de 10 ans

Atelier de tricot - crochet

INFOS

Date: le mardi de 14h à 16h au 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix: gratuit

Langue: Russe

INFOS

Dates: adultes (3^e année), les lundis de 16h45 à 18h15 au 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix: 26€/mois

Langue: Anglais

INFOS

Dates: les vendredis: enfants de 8 à 13 ans: de 18h à 19h30

Prix: 26€/mois

Langue: Espagnol

INFOS

Dates: les jeudis de 18h à 20h

Prix: 30€/mois

Langue: Arabe

INFOS

Dates: ados: les vendredis de 16h à 18h; adultes: les samedis de 9h à 11h;

enfants de 7 à 10 ans: les samedis de 11h à 13h

Prix: 30€/mois

Exposition «les plus beaux Carnavals d'Europe»

Photos de Charles Henneghien.

INFOS

Dates: du 10 janvier au 25 février

Prix: exposition accessible gratuitement en semaine de 14h à 17h

«La Sambre dans tous ses états, d'Erquelinnes à Namur»

Exposition photographique de Jacques Saucin.

INFOS

Dates: du 7 au 28 mars

Prix: Exposition accessible gratuitement en semaine de 14h à 17h

Charleroi

Renseignements et inscriptions :

LEEP de Charleroi
Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél.: 071/53.91.71 - Fax: 071/53.91.81
Courriel: pascale.modolo@laicite.net

«Tribun de la plaide»: concours de plaidoirie

Des élèves de l'enseignement général, technique et professionnel sont invités à défendre publiquement une opinion argumentée sur la montée du populisme dans un monde en proie à la crise économique et aux crispations sociales, le péril des extrêmes, les dangers de l'extrême-droite et l'Europe face à l'eurosepticisme.

Président du jury: M. Michel Fadeur, bâtonnier de l'ordre des avocats de Charleroi.

INFOS

Date: 20 mars 2015 à l'Université du Travail - 1, boulevard Roullier à 6000 Charleroi

Tournai

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Tournai
Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai
Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05
Courriel: leep.tournai@gmail.com

Ateliers informatiques pour personnes handicapées

Pour remédier à la fracture numérique, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, le Conseil Consultatif de la Personne Handicapée ainsi que l'asbl «Une place pour Tous» organisent des cours d'informatique pour les personnes en situation de handicap. Ces cours se déroulent sur un cycle de 10 séances (les jeudis) avec l'horaire de 14h à 16h. Les participants sont limités à 4 personnes par cycle afin de garantir un encadrement personnalisé.

INFOS

Date(s): indiquées par téléphone
Lieu: Rue des Clairisses, 13 - Tournai
Prix: 1€ par séance

Inscription obligatoire

Formation à l'œnologie

Découvrir le vin par une approche à l'œnologie au travers des différentes régions viticoles. Initiation avec une partie informative (commentaires sur les producteurs, méthodes de culture et de vinification) et une partie dégustative agrémentée de pain, charcuterie et/ou fromage.

INFOS

Date(s): 3 février - 3 et 31 mars à 19h30 (+/- 2h30) à la Rue des Clairisses, 13 - Tournai

Prix: 25€ par séance (remplacement)
Inscription obligatoire

Atelier citoyen: «DéCoNotés» chorale

Chanter vous tente? Rejoignez notre atelier conduit par notre animateur avec humour et convivialité (chants du monde et chansons françaises). Animateur: Patrick Joniaux. Pour qui? Accessible à tout public adulte amateur et aux bénéficiaires du CPAS de Tournai (aucune technique vocale, ni de notions de solfège ne sont exigées).

INFOS

Dates: 2 jeudis par mois, de 13h30 à 15h30 au Séminaire de Choiseul, rue

des Sœurs de Charité - Tournai

Prix: gratuit

Atelier citoyen «DéCoNotés» écriture

Atelier de création de chansons, issu de l'envie de la chorale «DéCoNotés» d'écrire des chansons, des textes, slams, etc. afin de nourrir leurs répertoires et spectacles. Animatrice: Dorothee Fourez, Écrivain public.

INFOS

Dates: 1 jeudi par mois, de 13h30 à 15h30 au Séminaire de Choiseul (rue des Sœurs de Charité - Tournai)

Prix: gratuit

Luxembourg

Renseignements et inscriptions:

LEEP du Luxembourg

Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon

Tél.: 063/21.80.81 - Gsm: 0495/68.35.80

Fax: 063/22.95.01 -

Courriel: ateliersartigue@gmail.com

IBAN: BE 66 0003 2544 9043 - BIC: BPOTBEB1

Ateliers Nature

Balades découverte des forêts du grand Arlon et sites des communes avoisinantes ainsi que de leur patrimoine (Habay, Marbehan, Saint-Léger, Battincourt, Messancy, Torgny, Châtillon, Aix-sur-Cloie...). Reconnaissance de la flore et de la faune locales... Cueillette: plantes comestibles et leurs vertus... Écologie: préservation des espaces naturels, nettoyage, petits gestes quotidiens... Conférence-débats sur les thèmes en rapport avec les balades, ateliers pratiques (cuisine sauvage, fabrication de produits cosmétiques, ...)

INFOS

Date(s): à 9h tous les 2^e mardis du mois de février à novembre

Lieu: rendez-vous sur le parking de la Maison de la Culture d'Arlon

Prix: 3€

Ateliers Poterie et céramique

Plaques assemblées, montage aux colombins, tournage (tours électriques), vous façonnez diverses pièces et les voyez évoluer étape par étape.

INFOS

Date(s): les lundis de 16h à 18h OU les lundis de 18h à 20h OU les samedis de 10h 12h des 12 et 17 janvier aux 1^{er} et 6 juin 2015 inclus à l'Espace Milan, Caserne Callemeyn - 6700 Arlon.

Prix: pour 17 séances (lundi): 170€ - étudiants: 135€ - enfants (10 à 14 ans inclus): 120€ - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale: 112€

Prix: pour 16 séances (samedi): 160€ - étudiants: 127€ - enfants (10 à 14 ans inclus): 113€

Ateliers Peinture

L'atelier peinture vous propose un apprentissage personnalisé où chacun évolue à son rythme, selon

ses goûts et inspirations. Le travail permet d'utiliser différentes matières et est réalisé sur des supports variés. L'atelier est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux initiés.

INFOS

Date(s): les mardis de 9h à 12h OU les mardis de 13h30 à 16h30 OU les vendredis de 13h30 à 16h30 des 13 et 16 janvier au 2 et 5 juin 2015 inclus à la rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

Prix pour 18 séances (mardi): 149€ - pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 104€

Prix pour 16 séances (vendredi): 132€ - pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 92€

Ateliers Dessin

Les participants de l'atelier dessin expérimentent les pastels, crayons, fusains, collages, encre de chine, écoline... les croquis d'attitude, natures mortes, portraits ou encore compositions personnelles.

INFOS

Date(s): les mercredis OU vendredis de 9h à 12h des 14 et 16 janvier aux 3 et 5 juin 2015 inclus à la rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

Prix pour 13 séances: 86€ - pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 64€

Atelier «Initiation à l'informatique»

L'atelier a pour but de sensibiliser les participants à l'informatique afin de faciliter leur insertion. L'initiation aborde le matériel, les programmes de base (Word et Excel) et Internet.

INFOS

Date(s): les 17, 18, 24 et 25 mars 2015 de 9h à 12h OU 13h30 à 16h30 à la Maison de la Laïcité - rue des Déportés, 11 - 6700 Arlon

Prix: 50€ - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale: 30€

Stage intergénérationnel «Relooking/détournement d'objet»

INFOS

Date(s): du 16 au 20 février 2015 de 9h à 12h à la rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

Prix: adultes: 65€ - enfants (à partir de 8 ans): 45€

Stage Photographie numérique

INFOS

Date(s): du 16 au 20 février 2015 de 9h à 12h à la Maison de la Laïcité - rue des Déportés, 11 - 6700 Arlon

Prix: adultes: 75€ - enfants (à partir de 8 ans): 50€

Stage Créatif

INFOS

Date(s): du 16 au 20 février 2015 de 13h30 à 16h30 à la rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

Prix: adultes: 65€ - enfants (à partir de 8 ans): 45€

Atelier «Initiation à la photographie numérique»

Apprentissage de l'utilisation de l'appareil photo, du transfert des images vers l'ordinateur et nettoyage basique des photos.

INFOS

Date(s): les vendredis 13, 20 et 27 mars de 9h30 à 12h

à la Maison de la Laïcité - rue des Déportés, 11 - 6700 Arlon

Prix: 38€ - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale: 25€

Stage intergénérationnel «Relooking/détournement d'objet»

INFOS

Date(s): du 7 au 10 avril 2015 de 9h à 12h à la rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

Stage Textile

INFOS

Date(s): du 7 au 10 avril 2015 de 13h à 16h à la rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

Stage Pastel

INFOS

Date(s): les 13, 14, 16 et 17 avril 2015 de 9h à 12h

Lieu: rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

Stage Acrylique

Date(s): les 13, 14, 16 et 17 avril 2015 de 13h à 16h à la rue de Sesselich 123 - 6700 Arlon

En décentralisation:

Atelier Multi'Art Peinture

INFOS

Date(s): les jeudis 15, 22, 29 janvier, 5, 12 et 26 février 2015 de 13h30 à 16h à la Bibliothèque de Jamoigne, rue du Faing 10D

Prix: 60€

Atelier Multi'Art «Initiation à l'informatique»

Date(s): les jeudis 5, 12 et 19 mars 2015 de 9h à 12h ou de 13h à 16h à l'Espace informatique situé au CPAS de Martelange, route de Bastogne, 7

Prix: 35€

Mons - Borinage - Centre

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Mons-Borinage-Centre

Rue de la Grande Triperie, 44, 7000 Mons

Tél / Fax: 065/31.90.14

Patricia Beudin ou Rosalie Marchica

Courriel: leepmonsbor@yahoo.fr

Compte Be 96 001-1706256-05

Appel aux artistes

Exposition «ARTISAMA XXIV»

Thème: le patrimoine industriel de Mons-Borinage-Centre revisité

INFOS

Dates: du 15 au 26 juin (vernissage le 12 juin à 18h30) à la Maison de la Laïcité de Mons, rue de la Grande Triperie n° 44

Appel aux artistes

Exposition «Art dans Quevy»

INFOS

Dates: du 21 au 29 mai (vernissage le 20 mai à 19h) à la Maison Culturelle et Citoyenne de Quevy, place d'Asquillies, rue des Montrys n° 13.

Judi soir «Café citoyen» - La parole est à vous!

Une soirée pour débattre librement d'un sujet d'actualité «... et si nous nous tenions au courant?». Que retenir des informations que répandent les médias sur la menace de black out? Comment pourrait s'organiser pratiquement un délestage de la consommation électrique? Les consommateurs prioritaires ne courent-ils aucun risque? Intervenant: Olgan Durieux, ingénieur civil en électricité, cadre chez ORES (principal opérateur de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel en Wallonie), spécialisé dans la recherche et la mise en application des réseaux et comptages intelligents. Ouvert à tous.

INFOS

Date: le jeudi 26 février à 19h à la Maison de Quartier «Les Bains Douches», rue de Malplaquet, 12 - 7000 Mons

Prix: gratuit

Soirée du samedi Chanson française

«Chantons Ferrat»

Pour rendre hommage à Jean - né Tenenbaum - qui nous a quittés en mars 2010. Venez (re) découvrir et savourer des textes importants qui conjuguent l'engagement social et la poésie. Les textes des chansons seront projetés sur écran (avec de superbes images associées) et vous pourrez chanter aussi si le cœur vous en dit...

Animateur: Jean-Claude Coulon, enseignant, animateur, chanteur. Ouvert à tous.

INFOS

Date: le samedi 28 février 2015 à 19h30 précises au Centre Culturel de Frameries. Place d'Eugies, Chemin de l'Étang, 2 7080 Eugies (Frameries)

Prix: 8€ prix unique

Mardi soir «Lectures à thème» - repas compris - «Lectures vigilantes, engagées et engageantes»

Soirée en présence de membres d'Amnesty International qui évoqueront leur engagement en faveur des Droits de l'Homme. Des extraits choisis chez Sylvie Germain, Nadine Gordimer, Robert Antelme, Jean Cayrol, Claude Lanzmann, Voltaire, ... et d'autres encore. Animatrice: Patricia Beudin, lectrice, conteuse, animatrice. Ouvert à tous.

INFOS

Date: le mardi 10 mars à 19h30 précises au «Salon des Lumières», rue du Miroir n° 23 - 7000 Mons

Prix: 20€ prix unique par soirée (repas, animation - prix hors boissons)

Ateliers en semaine, le jeudi soir «Écriture créatrice»

Expérience personnelle de créativité par l'écriture. Un parcours découverte qui aborde le quotidien banal ou médiatisé à travers les faits divers, puis à travers des glissements étranges qui aboutissent au fantastique, et se termine dans l'usage du pouvoir que les mots ont de se transformer en images

grâce à la métaphore. Animateur: Michel Voiturier, poète, essayiste, auteur de nouvelles, critique littéraire et théâtral; membre du réseau Kalame. Animateur en ateliers d'écriture et en expression dramatique. Ouvert à tous.

INFOS

Dates: le jeudi 12 mars de 18 à 20h, «Faits divers»; le jeudi 7 mai de 18 à 20h, «Fantastique»; le jeudi 4 juin de 18 à 20h, «Métaphores» à la Maison de Quartier «Les Bains Douches», rue de Malplaquet n° 12 - 7000 Mons

Prix: 7€ pour une séance, 12€ pour 2, 15€ pour les 3.

Mardi soir mots et notes - avec repas

«Cheveux, barbes et moustaches» en littérature et en chansons. Nous serons accompagnés musicalement par un «pro» du «piano à bretelles». Aux lectures: Patricia Beudin, lectrice, conteuse, animatrice. À l'accordéon: Jean-Pierre Schotte, musicien et enseignant. Ouvert à tous.

INFOS

Date: le mardi 17 mars à 19h30 précises chez «Deli Sud» (spécialités de gourmandises italiennes), rue des Juifs n° 21 - 7000 Mons.

Prix: 18€ prix unique/soirée (plat consistant, dessert, animation, recueil de chansons - prix hors boissons)

Mercredi soir «Lectures - échanges» «Lectures équitables»

Présentation de livres - et brièvement leurs auteurs - proposés à la vente dans le magasin de livres de seconde main Bookshop Oxfam, lectures à voix haute d'extraits choisis.

INFOS

Date: le mercredi 25 mars à 19h au Centre Culturel de Frameries. Place d'Eugies, Chemin de l'Étang, 2 7080 Eugies (Frameries).

Prix: offrez au magasin deux livres en bon état

Mardi soir «Lectures - échanges» - repas compris -

Soirée «club de lecture» selon la philosophie de «Peuple et Culture». «La jeune fille à la perle» de Tracy Chevalier - extraits choisis. Animatrice: Nathalie Quievreux, bibliothécaire en chef, conteuse, lectrice/animatrice d'Hainaut-Culture-Tourisme. Ouvert à tous.

INFOS

Date: le mardi 28 avril à 19h30 précises au «Salon des Lumières», rue du Miroir n° 23 - 7000 Mons

Prix: 20€ prix unique (repas, animation - prix hors boissons)

Appel aux sympathisants

Vous voulez nous aider dans la diffusion de nos programmes, dépliants et affiches sur votre lieu de travail ou de loisirs culturels?

Nous sommes à la recherche de volontaires occasionnels.

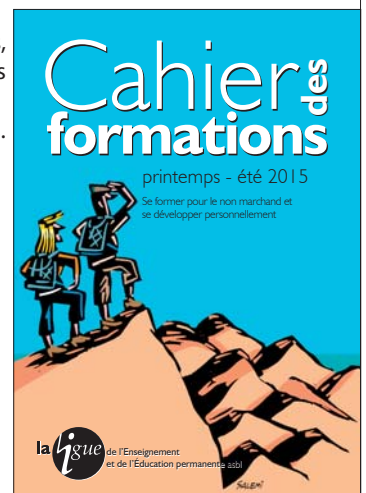
N'hésitez pas à contacter le secteur formation.

INFOS

Pour toute information :

➔ contactez-nous au 02/511 25 87 ou par mail à l'adresse formation@ligue-enseignement.be

la ligue



Le graff

De l'eau a coulé sous les ponts et de l'encre sur les murs depuis le tube du groupe de rap français NTM «Paris sous les bombes» (1995)...



Toujours considéré comme dégradation du point de vue de la légalité et sévèrement puni, le graffiti, ou street art, a pris ses lettres de noblesse en s'exposant dans les plus grandes galeries d'art, en Europe, tout comme aux Etats Unis où il prend sa source, et leurs auteurs sont passés de l'ombre à la lumière: Banksy, Vincent Glowinsky alias Bonom, Shepard Fairey...

Le graff recouvre aujourd'hui les murs de nos villes, habille notre quotidien urbain jusqu'au Brésil en passant par le Japon, et remplit les rayons de nos bibliothèques d'ouvrages lui étant consacrés.

Un atelier à Molenbeek

Molenbeek n'échappe pas à cette vague. Les enfants grandissent entourés de ces signes, ne sachant pas toujours les déchiffrer.

Quoi de plus naturel, alors, que de proposer aux enfants de la MQ2 de Molenbeek un stage autour de cet art, un jour majeur...

Junior, l'éducateur de la MQ2, a réuni les 8 enfants participant à ce stage dans la grande salle du rez-de-chaussée. 6 filles, 2 garçons, âgés de 8 à 11 ans, motivés, intrigués, curieux, le sujet leur parle et ils sont impatients de commencer.

Alors, en guise d'introduction, nous avons fait appel à un artiste graffeur bruxellois, Pierre «Obêtre» qui nous a emmenés à la découverte d'œuvres dans les Marolles. Graff, flop, tag, fat cap, autant de vocabulaire que nous avons assimilé en partant explorer les murs de ce quartier de Bruxelles.

De retour à la MQ2, les artistes en herbe ont commencé à dessiner, croquer, exercer

leurs crayons à ces polices si particulières. Ils ont compulsé les ouvrages empruntés à la bibliothèque, se sont familiarisés avec des styles et des artistes différents, européens, américains et autres.

Et puisque le point d'orgue de ce stage était la réalisation d'un graff, c'est ensuite avec le jeune artiste saint-gillois Némé qu'ils ont pu enfiler les gants, masques et blouses de protection pour manipuler les sprays et se mettre dans la peau de graffeurs, expérimenter ce qu'ils avaient vu en théorie.

Premier constat: ce n'est pas si facile! Entre ce que l'on veut imprimer sur la toile, la manipulation particulière du matériel et le résultat final, il ne fallait pas se décourager!

Au fil des jours, les enfants se sont sentis de plus en plus à l'aise lors de la manipulation, certains,

même, ont montré quelques aptitudes particulières.

Chaque matin, les enfants arrivaient avec de nouvelles idées en têtes, témoignant de ce qu'ils avaient vu comme graffs ou tags dans la rue, les remarquant probablement pour la toute première fois alors qu'ils passaient tous les jours devant. L'engouement et l'énergie qu'ils déployaient ont été communicatifs.

Rapidement, des styles et des artistes ont été préférés à d'autres.

Némo a découpé les séquences de création et, peu à peu, l'aboutissement ...

Et quel résultat!

Un atelier qui a créé des vocations

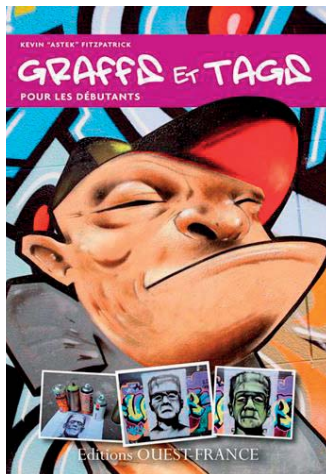
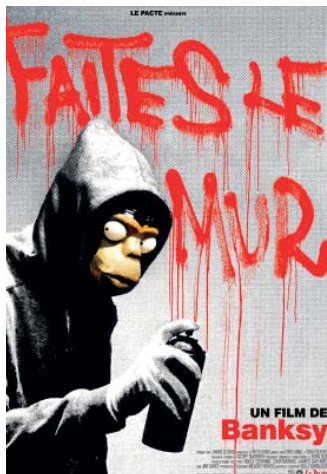
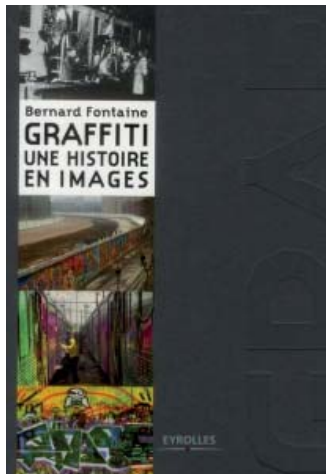
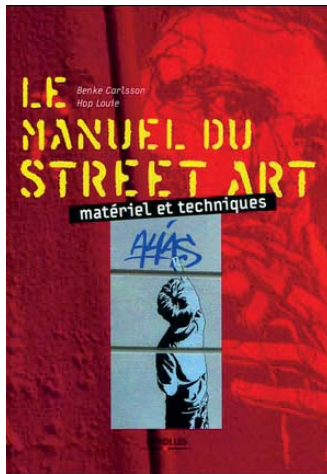
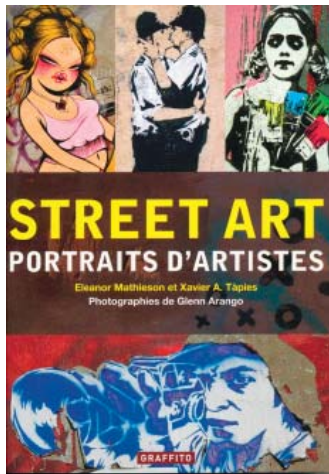
Nous avons été impressionnés par l'implication des enfants, leur écoute et le respect des consignes de sécurité et, plus largement, du cadre dans lequel s'inscrit cette pratique. Un enfant nous a tout particulièrement touchés: Mohammed, 11 ans. Dès le premier jour du stage, il a été parmi les plus assidus, les plus curieux, les plus motivés. Il a exprimé rapidement le souhait de devenir graffeur. Loin de vouloir le décourager, nous lui avons suggéré de commencer par prendre des cours de dessins à l'Académie de

Molenbeek, tout en en parlant, au préalable, à ses parents. Et quelle ne fût pas notre surprise lorsque, dès le lendemain matin, il est arrivé, fier de nous annoncer que son papa l'avait inscrit le jour-même!!! Nous ne pouvions que nous réjouir du soutien de ses parents!

Après une semaine de stage, le résultat a dépassé toutes nos attentes. L'intérêt et l'attention des enfants, leur envie, leur énergie et puis, finalement, leur fierté face à leur production nous ont émus.

Pour finir, ils ont, comme l'a dit Louis Jovet, «mis un peu d'art dans [leur] vie et un peu de vie dans [leur] art.»

Quelques ouvrages pour aller plus loin...



Le cahier des formations printemps/été 2015 de la LEEP est disponible!

Plus de 70 formations destinées aux professionnels et aux volontaires du secteur non-marchand, qui souhaitent développer leurs compétences personnelles dans les domaines du management associatif, de la relation d'aide, de l'animation et de la créativité, de la communication interculturelle, etc.

Découvrez nos formations longues, nos stages résidentiels d'été ainsi que nos activités culturelles!

Programme et inscriptions en ligne sur notre site

www.ligue-enseignement.be

Commandez la version papier du Cahier des formations

02/511.25.87 (gratuit)

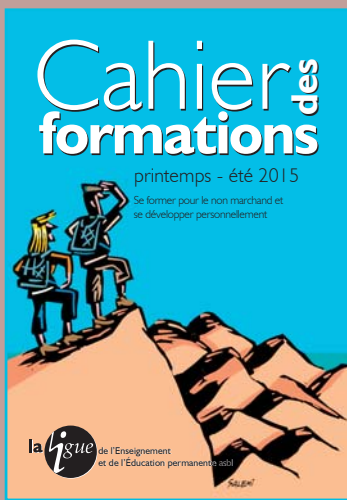
Des conseils ou des informations supplémentaires ?

Contactez Iouri Godiscal au 02/511.25.87

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl
Rue de la fontaine, 2
1000 Bruxelles
02/511.25.87

formation@ligue-enseignement.be



Forum aux professions 2015

La 12^e édition du Forum aux professions s'est déroulée dans le hall 2 de Namur Expo avec le soutien d'Artexis et du Bureau Economique de la Province. Les initiateurs du projet sont la section régionale de Namur de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, et Infor-Jeunes Namur.

07/01
namur expo

9 H > 12 H 30 14 H > 16 H
ENTRÉE GRATUITE
www.forumauxprofessions.be
Ouvert à tous, étudiants,
demandeurs d'emploi, etc.

Forum aux professions 2015

Rencontre avec plus de 200 professionnels
Nouveau : Séances d'orientation professionnelle

Logos: Infor-Jeunes, la Ligue, Provincie de Namur, Artexis, Carrefour, IATA, Solidarité, etc.

L'idée originale avait été de proposer un Forum aux professions différent et complémentaire au forum aux études (organisé par le SIEP). Il s'agissait de mettre en contact les jeunes avec les réalités socioprofessionnelles.

En effet, le contact avec les gens de métiers ouvre l'activité, non seulement aux jeunes qui se destinent à la poursuite d'études supérieures, mais également à ceux qui vont entrer directement dans la vie professionnelle.

Progressivement, il est apparu que l'activité allait bien au-delà de l'objectif défini au départ et que, d'années en années, le Forum était devenu un événement de portée provinciale.

Un succès croissant...

Au vu du succès des éditions précédentes du Forum aux professions, environ 220 professionnels ont été conviés lors de l'édition 2014, et plus de 3000 jeunes ont rencontré ces professionnels.

Les participants adultes sont très impliqués dans le projet. Ils aiment participer au Forum et aller à la rencontre des jeunes, parler de leur métier, de leur vie professionnelle, des difficultés liées à la situation de l'emploi ou à la conjoncture économique.

Plus de jeunes et plus de professionnels, certes, mais l'originalité et la «marque de fabrique» du Forum sont les contacts humains personnalisés. Le but n'est pas uniquement d'accroître le public, mais surtout de lui offrir des conditions d'accueil de rencontre plus confortables et conviviales.

Ce forum est principalement destiné aux élèves de l'enseignement du secondaire général, technique et professionnel des écoles situées dans la Province de Namur. Cependant, le Forum est ouvert à tous: aux jeunes qui poursuivent ou non des études supérieures, qu'ils se lancent sur le marché de l'emploi ou qu'ils se destinent à d'autres types de formations qualifiantes.

À leur arrivée, un plan de la salle ainsi qu'un kit d'information sont distribués aux jeunes. Les professionnels sont regroupés par secteur d'activité, et des panneaux annoncent les différents secteurs représentés.

Cette année, une nouveauté a été proposée: un focus sur l'égalité professionnelle femmes-hommes, avec les métiers de l'informatique et de la construction pour les femmes et certains métiers paramédicaux pour les hommes.

La Ruche, une école libertaire

La Ruche est le nom d'une école libertaire créée à une quarantaine de kilomètres de Paris, près de Rambouillet (Seine-et-Oise), en 1904, par Sébastien Faure.

L'école fermera ses portes en 1917 à cause des restrictions budgétaires imposées par la guerre. Cette expérience pédagogique originale s'inscrit dans un vaste mouvement de recherche qui visait, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, à trouver de nouvelles voies pour améliorer l'éducation.

Sébastien Faure

Sébastien Faure a vu le jour en 1858, à Saint Étienne, dans une famille bourgeoise et conservatrice. Son père, commerçant, catholique pratiquant, bonapartiste, souhaitait que son fils entrât dans les Ordres. Mais le jeune Sébastien prit une tout autre orientation.

Après quelques années passées au séminaire, il interrompt ses études et décide de rompre avec le milieu dans lequel il a été élevé. Il s'inscrit dans l'infanterie, puis séjourne en Angleterre. À son retour, il devient inspecteur dans une compagnie d'assurance et se marie à Bordeaux.

C'est à cette époque qu'il commence à s'intéresser à l'enseignement et entame sa vie de militant républicain et socialiste. Nous sommes en 1885. Dans un premier temps, il soutient Jules

Guesde¹; il est même candidat et élu aux élections législatives de 1885. Mais il s'intéresse bien vite à l'anarchisme dont les points de vue lui semblent mieux répondre à ses aspirations.

C'est la période où il commence à parcourir la France pour présenter des conférences dans lesquelles il affirme son athéisme et critique l'État, le capital et la religion. Lors du Procès des Trente, en 1894, devant la cour d'assises de la Seine, il fait partie des inculpés mais il est acquitté².

La Grande Guerre divise profondément les anarchistes en deux tendances: ceux qui se rallient à l'Union sacrée, comme Jean Grave³, ou ceux, comme Sébastien Faure, qui défendent l'idée de la paix et mènent une campagne pacifiste.

Après la fermeture de La Ruche, Faure s'installe à Paris où il ouvre une imprimerie. En 1934, il publie les premiers fascicules d'un projet ambitieux, l'*Encyclopédie anarchiste*⁴.

On le retrouve quelques années plus tard - ce sera son dernier combat - parmi ceux qui soutiennent les républicains espagnols: une unité de volontaires français a porté son nom (la centurie Sébastien Faure).

Affaibli et malade, il meurt à Royan d'une congestion cérébrale.

La Ruche

Comme Francisco Ferrer, Faure ne croit pas qu'on pourra changer les structures de l'État, ni par la violence, ni par l'action révolutionnaire. En d'autres termes, il ne croit pas au Grand Soir⁵. C'est par l'instruction qu'il faut agir; c'est en désaliénant les jeunes gens et les jeunes filles par l'éducation qu'on peut aboutir au changement, à une société plus juste et solidaire. C'est pourquoi il fonde une école qu'il appelle La Ruche, où seront accueillis les enfants des milieux prolétariens. La Ruche s'inspire d'autres expériences: l'Orphelinat rationaliste de Cempuis dirigé par Paul Robin de 1880 à 1894, l'Orphelinat rationaliste de Forest, ou encore l'École moderne fondée à Barcelone en 1901 par Francisco Ferrer.

L'école était installée dans un environnement aéré, en pleine campagne. Cet emplacement de quelque 25 hectares qu'il louait, contrastait avec les milieux urbains insalubres (Faure connaissait les coronas du Nord et particulièrement ceux des en-

virus de Roubaix où il avait été élu en tant que député socialiste). L'école est mixte et accueille les enfants dès l'âge de six ans.

Ce n'est pas la première fois qu'un pédagogue défend et met en application le principe de la mixité, qu'on appelait à l'époque la coéducation des sexes. Elle existait à Cempuis et à Forest. Les élèves devaient rester à La Ruche jusqu'à l'âge de 16 ans afin d'acquérir un métier qui leur permette de s'insérer dans la vie professionnelle et d'être libres.

Faure distinguait trois catégories de pensionnaires en fonction de l'âge: les petits entre 6 et 10 ans, qui bénéficiaient d'une grande liberté (le jeu était leur principale occupation, mais ils pouvaient étudier, s'intéresser aux activités de la communauté en effectuant de petits travaux (cuisine, travaux des champs...)); les enfants de 10 à 13 ans étudiaient, passaient d'un atelier à l'autre et pouvaient ainsi apprécier divers métiers qu'ils auraient la possibilité d'approfondir à partir de 13-14 ans (imprimerie, reliure, couture, menuiserie, agriculture, peinture...). Dans l'*Encyclopédie anarchiste*, S. Faure résume l'emploi du temps des pensionnaires⁶: «Jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, ils ne font qu'aller en classe; de douze, treize ans jusqu'à quinze ans, ils vont une partie de la journée en classe, l'autre partie à l'atelier ou aux champs et à partir de quinze ans, ils cessent d'aller en classe et ne vont qu'à l'atelier et aux champs. Néanmoins, le soir venu, comme les grands ne vont se coucher que vers dix heures, ils lisent, suivent les cours supplémentaires que nos professeurs leur font, travaillent avec ceux-ci, causent, interrogent, échangent des idées et complètent ainsi leur bagage de connaissance générale.»

Après dix années passées à La Ruche, les adolescents devaient donc être capables d'exercer un métier et de se débrouiller dans la vie professionnelle. À cette formation, s'ajoutait aussi pour les aînés une participation aux réunions hebdomadaires de La Ruche, au cours desquelles les adultes discutaient des problèmes de gestion de l'institution. Ces exercices de prise de parole et d'échange contribuaient aussi à la formation des pensionnaires



Principes pédagogiques

Les principes pédagogiques ne sont pas nouveaux. La plupart avaient été mis en pratique et expérimentés dans d'autres lieux (à Cempuis, à l'École moderne de Barcelone, à l'École modèle fondée par la Ligue de l'Enseignement...). On y pratique l'éducation intégrale chère à Paul Robin. Ce principe entendait promouvoir un enseignement qui développerait toutes les potentialités de l'enfant. Il convenait, pour cela, de dispenser une éducation globale qui permettrait de solliciter les facultés physiques, morales et intellectuelles des élèves. Le programme prévoyait d'organiser des cours de gymnastique, des excursions, des colonies de vacances, de mettre en évidence l'importance de l'hygiène, celle de la pratique des sports, des travaux manuels; la musique, la poésie, le dessin faisaient partie du programme.

En bon anarchiste, S. Faure s'opposait à un enseignement directif, il refusait de faire la distinction entre enseignement ma-

“ C'est en désaliénant les jeunes gens et les jeunes filles par l'éducation qu'on peut aboutir au changement, à une société plus juste et solidaire. ”



nuel et intellectuel («*toute instruction doit comprendre 'le savoir' et 'le faire'*»). Il rejetait également toute spécialisation précoce, c'est-à-dire qu'à tout moment l'adolescent pouvait changer d'atelier.

Notons aussi une idée nouvelle: il n'établissait aucune distinction entre les filles et les garçons: tous les ateliers étaient accessibles indistinctement aux deux sexes. À La Ruche, il n'y avait pas de classement des enfants en fonction des résultats obtenus. Les punitions, les châtimens corporels, les examens étaient bannis et, bien entendu, l'enseignement de la religion ne faisait pas partie du programme scolaire.

Les moyens financiers: l'autofinancement

Faure ne veut dépendre, ni de l'État, ni d'aucune institution publique. Les parents, généralement fort pauvres, ne peuvent payer un minerval. Les moyens financiers auront donc d'autres sources. Avant la déclaration de la guerre, c'est en partie le produit des conférences que donne S. Faure,

reconnu comme étant un excellent orateur, et les spectacles organisés par les enfants, les concerts payants, qui permettent de faire face aux dépenses. On peut citer aussi des dons, par exemple ceux de Paul Robin qui offrit une partie du matériel de l'orphelinat de Cempuis.

Mais sur le modèle d'une coopérative, les ateliers constituaient une autre source de revenus non négligeable. La Ruche produisait des produits agricoles (lait, miel, légumes etc.) qui étaient consommés sur place et le surplus était vendu sur le marché local. L'imprimerie éditait des cartes postales qui étaient vendues aux «camarades» lors de manifestations, publiait des éditions syndicalistes et libertaires.

Lorsque la guerre éclate, ces revenus s'amenuisent et se tarissent inexorablement. La Ruche doit fermer en février 1917. «*La guerre maudite est venue, soumettant 'La Ruche' à la plus rude des épreuves. La mobilisation l'a privée brutalement de la presque totalité de ses collaborateurs* [ceux-ci travaillaient de façon désintéressée; aucune

fonction n'était rétribuée]. Nos modestes ateliers ont été fermés... Le droit de réunion était supprimé. J'ai dû renoncer à mes conférences dont le produit constituait 75% environ des recettes qui alimentaient les caisses. 'La Ruche' mourut victime comme tant d'autres œuvres amoureusement édifiées, de la guerre à jamais abhorrée.»⁷

Qu'était La Ruche?

Laissons une fois encore la parole à Sébastien Faure: «La Ruche, écrit-il dans l'Encyclopédie, n'est donc ni une école, ni un pensionnat, ni un orphelinat. Elle est en même temps qu'une œuvre de solidarité, une sorte de laboratoire où s'expérimentent des méthodes nouvelles de pédagogie et d'éducation.» Au moment de la création de La Ruche, S. Faure caressait le projet un peu fou d'essaimer, de créer d'autres institutions semblables en France. Ce projet ne vit jamais le jour, mais l'expérience pédagogique menée par S. Faure, dont plusieurs principes ne sont plus aujourd'hui contestés, méritait d'être rappelée.

1. Jules Guesde, alias Jules Bazile (1845-1922). Fonctionnaire à la Préfecture de Paris, puis journaliste, républicain, pacifiste, communal, militant à l'Association internationale des travailleurs fondée en 1864 par Karl Marx. Guesde, qui fut à plusieurs reprises inquiété par la police et la justice, était opposé à tout compromis avec la bourgeoisie. Il est un des cofondateurs du Parti socialiste français.
2. Le pouvoir visait avec ce procès à réprimer le mouvement anarchiste responsable de plusieurs attentats en France. Parmi les inculpés figuraient quelques voleurs de droit commun et plusieurs théoriciens de l'anarchisme, dont Paul Reclus, le frère d'Elisée Reclus.
3. Jean Grave (1854-1939). Pionnier de l'anarchisme en France et grand ami de Kropotkine.
4. S. Faure avait conçu le projet de regrouper toutes les tendances anarchistes en plusieurs volumes. Il avait pour cela sollicité plusieurs centaines de collaborateurs. Seul le premier volume, comprenant quatre tomes, a été publié.
5. Expression utilisée par les anarchistes, les marxistes, pour désigner le renversement du pouvoir et l'instauration d'une société nouvelle par la révolution.
6. S. FAURE, s.v. *Ruche* dans *Encyclopédie Anarchiste*.
7. Idem.

Science sérieuse et science ridicule

En ces temps de rigueur budgétaire, l'inquiétude gagne les milieux scientifiques. À la lecture de l'accord de gouvernement, on constate, par exemple, que le SPP Belspo¹ (organisme de soutien aux établissements scientifiques et culturels), sera supprimé, ce qui n'augure rien de bon pour la cohérence de la recherche et du partage des connaissances en Belgique.

Diverses institutions, notamment certains musées, devront faire autant avec moins de moyens.

On peut, à juste titre, craindre une pression nouvelle sur la politique de recherche scientifique. Et, avec de plus en plus d'acuité, se pose la question: que choisir entre différents projets scientifiques? Quel type de science favoriser?

«Big Science», «Small Science»

Dans cette éventualité, il ne faudrait pas tomber dans le piège du mythe suivant lequel «la qualité de la science est proportionnelle au coût de l'équipement», erreur qui conduirait à ne conserver que la «Big Science». La «Big Science», qu'on pourrait traduire par «science lourde», comme on parle d'industrie lourde, désigne les programmes scientifiques fonctionnant avec d'énormes budgets, tant pour le matériel que pour les moyens humains. Il s'agit souvent d'exploration du très petit ou du très grand, échelles de dis-

tance dont la compréhension requièrent nécessairement de gros moyens. Télescopes spatiaux, accélérateurs de particules géants comme le CERN, décodage du génome humain, donnent de bons exemples des succès de la «Big Science».

Or, entre les 0,000000001 mm de l'atome et les 100000000000000000000 km des galaxies lointaines, des scientifiques étudient les objets à taille humaine, tas de sables, nuages et plantes, ceux dont la science s'est quelque peu désintéressée au début du siècle dernier. Avec un peu d'humour, nous pouvons nommer cette activité, souvent à petit budget et avec de modestes équipes, la «Small Science». Sans tomber dans l'exagération inverse («la science lourde est inintéressante») ni la schématisation excessive («il existe deux sortes de science séparées par une nette démarcation»), je voudrais rendre ici hommage aux milliers de chercheurs s'intéressant à la «Small Science», extrêmement dynamique et riche de promesses.

La complexité du quotidien

Car cette science à taille humaine n'est pas science «facile», où les résultats seraient vite obtenus sur des situations simples à étudier. Bien au contraire: c'est à cette échelle, la nôtre au fond, que se cache la complexité. Si la structure de l'atome et celle de l'Univers commencent à être bien élucidées depuis le XX^e siècle, le fonctionnement intime de l'atmosphère, d'une mouche, et même d'une moisissure, demeure extrêmement difficile à démêler. Prévoir le temps qu'il fera dans deux semaines représente un défi, plus compliqué que de prévoir l'avenir du soleil dans trois milliards d'années. Quant aux êtres vivants, même rudimentaires, ils représentent un sommet de complexité, car ils sont le siège d'un nombre extrêmement élevé de phénomènes interconnectés (réactions chimiques, mouvements de cellules, etc.), mettant en jeu des architectures moléculaires extraordinairement sophistiquées (dont la double hélice de l'ADN donne le plus célèbre exemple). La compréhension dans le dé-



tail du déplacement d'une simple levure, par exemple, occupe des centaines de biologistes, physiciens et chimistes pour des années encore.

Cette science des phénomènes complexes, aidée par l'outil informatique, est encore relativement jeune. Citons par exemple, depuis les années 1960, des développements importants dans l'étude des tas de sables, la «physique de la matière molle» (films de savon, gels), la chimie et la physique des systèmes biologiques (fonctionnement des muscles, par exemple), l'écologie (au sens premier de science des liens entre les êtres vivants et leur milieu).

Tas de sable, films de savon... On ressent une sorte de malaise: ces sujets ne semblent-ils pas franchement risibles? Quelle est donc cette recherche bizarre qui s'intéresse à des choses aussi anecdotiques?

Rire, puis penser: physique du spaghetti

Si l'on désire lire un florilège de ces recherches ridicules, il suffit de parcourir la liste des lauréats du prix Ig Nobel². Ce prix, étrange mélange de bouffonnerie potache et de sérieux (il est tout de même remis à la prestigieuse université d'Harvard!), a été fondé par de véritables chercheurs à l'humour typiquement anglo-saxon, et récompense chaque année les publications scientifiques les plus loufoques³. En parcourant cette liste, on est partagé entre le rire et la colère: ainsi,

nous, contribuables, payons les chercheurs pour s'intéresser à des choses aussi insensées que la transmission des maladies vénériennes par poupées gonflables (1996), la modification de la perception de la hauteur de la tour Eiffel lorsqu'on se penche vers la gauche (2012), une enquête sur les poils de nombril (2002), etc.

Mais lisons la devise du comité Ig Nobel: «La recherche qui nous fait rire, puis penser», et réfléchissons. En quoi étudier la façon dont se brisent les spaghettis secs (prix Ig Nobel 2006) serait-il moins noble que de chercher le boson de Higgs au CERN? Ou, pour formuler la question autrement: pourquoi, au fond, trouvons-nous ces recherches ridicules?

Voici, je pense, une première raison: *parce qu'on comprend, justement, la question posée*. «Pourquoi un spaghetti, tenu par les extrémités, se casse en trois et jamais en deux?», voilà une question parfaitement compréhensible pour le non-initié. Cette affaire de spaghetti n'aurait-elle pas l'air plus respectable si on l'intitulait «Effet de rupture double sur une barre polymérique soumise à un moment fléchissant surcritique»? Tout se passe comme si on répugnait à voir des scientifiques s'attaquer à des questions que l'on comprend. La science, pour garder sa crédibilité, devrait demeurer hermétique. Ce point de vue largement partagé est résumé par cette célèbre anecdote, celle du chauffeur de taxi prenant en voiture le physicien Feynman, et

lui disant: «Je vous ai vu à la TV hier. Moi, à votre place, tous ces journalistes qui voulaient comprendre votre travail en trois minutes, je leur aurais répondu que si c'était possible, ça ne mériterait sûrement pas le prix Nobel!». Il me semble que cette idée selon laquelle les scientifiques ne doivent pas pouvoir faire part de leur recherche est une manifestation typique de cette coupure entre public et scientifiques, triste coupure dont, probablement, les scientifiques sont en partie responsables.⁴

Une deuxième raison a trait au rapport que la science entretient entre le particulier et l'universel. Le spaghetti semble anecdotique car particulier. C'est un objet qui n'a rien de fondamental, par opposition à un atome de carbone, structure universelle dans l'Univers. Et l'on pense: «Une recherche sur le spaghetti nous apprendra des choses particulières sur le spaghetti, et rien de plus.» Or justement, la science permet d'élargir le champ de pensée, en tissant des rapports inattendus entre le particulier et l'universel. L'étude d'un spaghetti peut mener à des résultats très généraux qui s'appliqueront, pourquoi pas, à d'autres problèmes: poutres, os, peut-être même propagation d'ondes. Tout sujet d'étude anecdotique peut donc mener à des résultats universels, et c'est bien là la force du raisonnement scientifique. Faisons donc confiance à cette science du quotidien!

À quoi servent les sciences «sérieuses»?

Pour finir, on pourrait retourner le problème et interroger la finalité des recherches considérées comme sérieuses. Sans même parler de l'industrie d'armement, combien de millions d'heures de travail sont investis pour l'amélioration perpétuelle de gadgets, dans une fuite en avant dont on peine à trouver le sens? La physique des semi-conducteurs, des ondes hertziennes, l'électronique de

pointe doivent-elles mener à quelque chose d'aussi anecdotique qu'un jeu sur smartphone?

Il s'agit là d'une vraie question, question essentielle du sens à donner à l'ensemble des progrès scientifique et techniques, du dialogue entre la population et les décideurs des programmes de recherche.

Ainsi, par un aller-retour inattendu entre le trivial et le fondamental, un jeu (briser les spaghettis) peut mener à de la science «sérieuse», mais de la

science réputée «sérieuse» (semi-conducteurs, ondes, électronique, etc.) peut déboucher sur le gadget. Que cela nous incite à ne pas tomber dans l'un ou l'autre excès: gardons à l'esprit qu'il existe de la recherche de qualité du côté de la «Big» comme de la «Small Science».

1. Voir la pétition http://savebelspo.be/SaveBELSPO_fr.stm
2. Mais également, par dérision, des recherches mal menées, ou des décisions catastrophiques: ainsi

le président français Chirac a reçu le prix Ig Nobel de la paix 1995, car, 50 ans après Hiroshima, il relançait les essais nucléaires dans le Pacifique.

3. www.improbable.com
4. La philosophe des sciences Isabelle Stengers s'est attachée à discuter des causes et des conséquences de cette coupure. Voir par exemple *Une autre science est possible! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte, 2013.

Brèves...

Actualité scientifique: le roi du parking

C'est officiel, depuis la publication d'une passionnante étude mêlant histoire et génétique: le squelette retrouvé sous un parking de Leicester en 2012 est bien celui de Richard III, souverain anglais du XV^e siècle. Les chercheurs ont procédé par comparaison entre l'ADN du corps et celui des descendants encore vivants de ce roi, établissant ainsi un record d'ancienneté en matière d'identification génétique.

On reste songeur face à l'histoire de ce souverain, trouvant son dernier repos sous la laideur goudronnée d'un parking. De quoi nos lointains descendants recouvriraient-ils les corps de nos puissants?

www.nature.com/ncomms/2014/141202/ncomms6631/pdf/ncomms6631.pdf



Ça se passe chez nous: leçon de science au nord de Bruxelles

Quel monument étrange symbolise, aussi bien que le Manneken-Pis, notre capitale?

Construit pour l'Exposition Universelle de 1958, il représente, grossie 165 milliards de fois, la structure du fer. Neuf atomes, chacun étant relié à ses voisins par une force attractive, schématisée par les barres entre les boules. Dans un gramme de fer par exemple, on trouve 10^{22} (1 suivi de 22 zéros!) de ces atomes, tous identiques et fermement liés les uns aux autres par ces forces, sans lesquelles la matière serait sans structure, gazeuse et non solide.

Atomes et forces: voilà, en trois mots, le secret de la matière, symbolisé par – on l'aura compris – l'Atomium.



Quand l'observation de la Nature devient de l'Art: la grotte de Lascaux

La grotte de Lascaux, en Périgord (France), est considérée comme un des trésors mondiaux de l'art pariétal. Après sa découverte en 1940, des centaines de milliers de personnes l'ont visitée, menaçant par leur présence-même l'équilibre chimique de l'air, et donc la qualité des peintures. La grotte est fermée au public depuis 1963 et différentes copies ont été réalisées, dont une, itinérante, est visitable jusqu'au 15 mars au Musée du Cinquantenaire.

Devant ces dessins vieux de 20 000 ans, saisissants de réalisme, de mouvement, de beauté, il faut se rendre à l'évidence: la perfection du trait ne date pas de la Renaissance, ni même de l'Antiquité.

Site du musée du cinquantenaire: www.kmkg-mrah.be/fr/node/2978



publications

L'athéisme se dévoile
Le numéro de janvier 2015



Les athées constituent une grande part de ce qu'il est convenu d'appeler la «communauté non confessionnelle». Certains se sentent d'ailleurs quelque peu noyés dans cette communauté virtuelle, au point qu'ils ont créé l'Association belge des athées. Une Église supplémentaire? On voit en tout cas de plus en plus d'athées se réunir le dimanche matin en des lieux qu'on n'ose pas appeler «églises», bien que le mot provienne du grec ekklesia qui signifie «assemblée du peuple».

Qu'ils se reconnaissent ou non dans le mouvement laïque, ce sont essentiellement les athées qui portent le combat en faveur de la sécularisation de l'État. Pour rendre hommage à ces mécréants, par ailleurs menacés de la peine de mort dans 13 pays du monde et de prison dans 55 autres, voici un dossier entièrement consacré à l'athéisme.

Agnostiques s'abstenir? Certainement pas. Peut-être ces derniers y trouveront matière à une position plus ferme qui vise à dire: en l'absence de preuve de l'existence de dieu, je n'y crois pas. À moins que? Tsss, tsss...

INFOS
Prix de l'abonnement annuel: 20€.
02 627 68 68 - espace@ulb.ac.be
En vente également en librairies (2€).

Cahiers Pédagogiques n° 518 5 - Enseigner, former: écrire

On n'y consacre guère d'attention. On se laisse bien souvent gagner par les facilités des formules toutes faites, ou encore le jargon du langage administratif. Regardons alors de plus près nos pratiques d'écriture et tentons d'en faire des opportunités de développement professionnel.

INFOS
www.cahiers-pedagogiques.com



TRACeS de ChanGements 218 Citoyenneté

Un dossier en béton pour un numéro qui devrait faire un carton, car à TRACeS, on ne badine pas avec la citoyenneté! Le dossier s'ouvre sur une pratique du «conseil» en maternelle, puis, passe sur d'autres terrains, en secondaire et en supérieur, avec un détour dans la ville et un arrêt en hôpital psychiatrique. Partout se trament les mêmes questionnements: qu'est-ce que c'est être citoyen? Comment devenir citoyen? L'école est-elle un lieu démocratique?

La citoyenneté n'a pas le même goût sur toutes les lèvres, le nouveau programme de sciences économiques et sociales pour le qualifiant catholique en est la preuve vivante...

Une démarche chaude, la saga qui démarre, mais c'est Byzance!

INFOS
www.changement-egalite.be

Philéas & Autobulle N°42 - C'est où chez toi?

Les enfants aiment construire des cabanes, des cachettes, des lieux à eux qui leur ressemblent, qui les protègent et où ils se sentent bien. De l'utérus à la chambre, puis à la maison, à la rue, au quartier, à la ville, au pays, au continent, à la Terre, jusqu'où est-on chez soi, jusqu'où se sent-on chez soi? Peut-on faire partie de plusieurs milieux? Comment être à la fois un hôte accueillant avec des étrangers et un hôte respectueux en visite chez des gens? Comment rencontrer l'Autre tout en préservant l'équilibre de notre environnement social, économique, naturel? Aborder la question de l'habitat, c'est nécessairement interroger le vivre ensemble.

INFOS
www.phileasetautobule.be/



Droit de l'enseignement en Communauté française

Cet ouvrage offre une présentation systématique du droit de l'enseignement pour permettre au lecteur de se retrouver dans le flux des règles qui en relèvent. Tant l'enseignement obligatoire que l'enseignement supérieur y sont étudiés. Une place importante est réservée à l'analyse de la jurisprudence, celle-ci permettant d'éclairer diverses zones d'ombres de cette branche du droit souvent laissée en friche par la doctrine. L'ouvrage se veut utile pour le praticien qu'il soit avocat, directeur d'école ou agent de l'administration. Il se veut également pertinent pour quiconque s'intéresse aux questions scolaires.

INFOS
http://fr.bruylant.larciergroup.com/titres/131614_2/droit-de-l-enseignement.html

J&D Le JdJ

Jeunesse et Droit

Le JDJ N° 340

Combien d'enfants derrière les barreaux?

Dans le numéro de décembre du JDJ, Thierry Moreau examine certaines dispositions du code de déontologie des psychologues au regard des dispositions légales relatives au secret professionnel. Vous pouvez télécharger le texte sur le site.

INFOS
www.jdj.be

événements

Concours annuel de textes 2015 de la Maison de la Francité sur le thème: «Étincelles»

Chaque année, la Maison de la Francité organise un concours de textes dans le but de motiver l'expression personnelle en langue française. Les thèmes proposés sont concrets, parfois intrigants mais toujours accessibles, pour permettre à chacun de s'en emparer et de goûter au plaisir de l'écriture créative.

«Étincelles» renvoie à ce qui est fugace, rapide, incertain et subtil. Les participants sont libres de choisir la forme littéraire la plus appropriée à leur inspiration: journal, nouvelle, récit, lettre, reportage, chanson ou poésie, les possibilités sont infinies!

INFOS

www.maisondelafrancite.be - 02/219.49.33

mdlf@maisondelafrancite.be

Contact:

Anne Vandendorpe - avandendorpe@maisondelafrancite.be



Sanitaires à l'école: levons le tabou!



De nombreuses écoles souffrent encore de conditions sanitaires préoccupantes et il n'est pas rare que des élèves se retiennent ou soient empêchés d'aller aux toilettes pendant leur journée de cours. Le sujet n'est pas anodin mais reste relativement tabou au sein du milieu scolaire. Le Fonds BYX, géré par la Fondation Roi Baudouin et qui soutient des projets scolaires de promotion de la santé, a choisi de prendre ce sujet à bras le corps, en partenariat avec l'asbl Question Santé. Dans ce cadre, le Fonds BYX organisera un séminaire autour de cette question.

Si vous souhaitez être invité(e) au séminaire, n'hésitez pas à laisser votre adresse mail via le lien suivant: <http://goo.gl/forms/bwjBQadCig>. Le Fonds BYX vous invite, par ailleurs, à répondre à un questionnaire pour partager votre avis sur cette thématique en général et sur les sanitaires de votre établissement scolaire en particulier. Ce questionnaire est anonyme et la confidentialité des réponses est garantie. Y répondre ne vous prendra que quelques minutes. Il vous suffit de suivre le lien ci-après: <https://byxqs.typeform.com/to/ZalpXk>.

INFOS

Le 12 mars 2015



Exposition

150 ans au service de l'École publique et de l'Éducation permanente

Du 29 janvier au 13 février 2015
à la Maison du Livre
Rue de Rome 24, 1060 Saint-Gilles

Entrée libre

Plus d'infos:
www.ligue-enseignement.be